

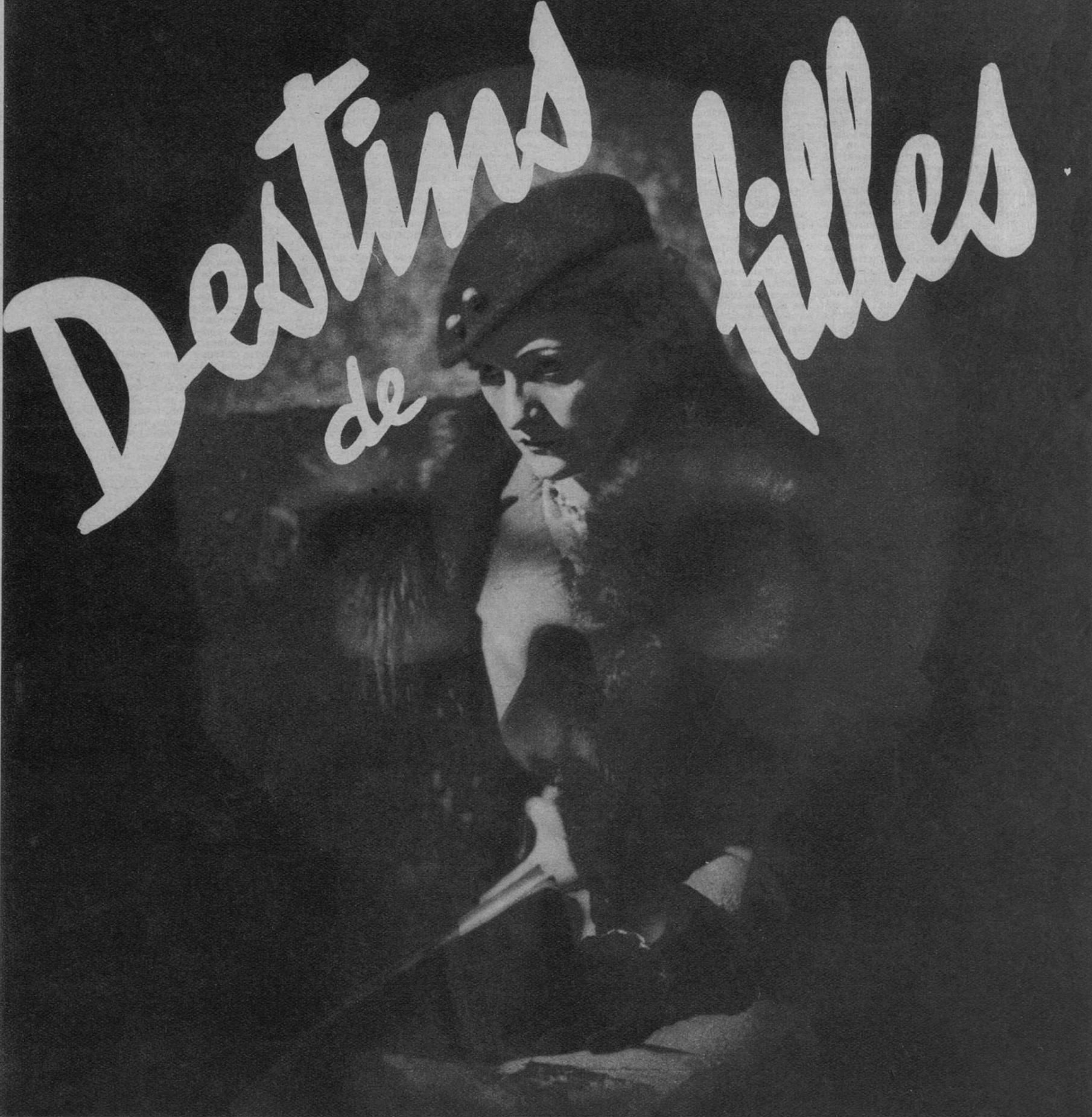
N° 151 - 15 Octobre 1933.

1 fr.

Tous les Dimanches.

# POLICE MAGAZINE

*Destins  
de  
filles*



Lire, pages 10 et 11, le commencement d'une enquête de MAURICE CORIEM sur la vie tragique menée par les filles et les redoutables périls auxquels elles sont si souvent exposées.

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

### Un monsieur qui a du sex-appeal.

Le plaignant, un sieur R. M..., employé de banque, explique aux juges son aventure peu banale :

— Je passais dans la nuit du 23 au 24 mars, vers deux heures du matin, boulevard Poissonnière, lorsque je fus abordé par une femme qui me dit : « Monsieur, pourriez-vous m'indiquer un endroit où on s'amuse ? » Je la regardai assez étonné, et bien qu'elle n'eût pas tout à fait l'allure d'une péripatétienne, mon habitude de Paris me fit remarquer sur son visage des traces qui jetèrent un doute dans mon esprit. Il faut que je vous avoue, monsieur le Président, que je sortais, au moment de cette rencontre, d'une maison où l'on vend l'amour à forfait, je n'avais donc nul désir de récidiver, mais, intrigué par la question de mon interlocutrice, je lui répondis qu'à cette heure tardive, à part les boîtes de Montmartre ou de Montparnasse, je ne voyais rien à lui indiquer dans les alentours. La femme me confia alors qu'elle arrivait de Bruxelles, qu'elle était artiste de théâtre, ce qui se voyait à son maquillage qu'elle avait négligé d'enlever après la représentation, et qu'elle cherchait à finir agréablement sa nuit. « Tenez, ajouta-t-elle, vous me plaisez. Laissez-moi vous offrir quelque chose dans un café, s'il y en a encore un d'ouvert. » Je connaissais dans le faubourg Poissonnière un bar où les employés d'un grand quotidien vont se désaltérer jusqu'à la sortie des éditions de 5 heures. Flatté de l'offre qui m'était faite, j'y conduisis mon aimable interlocutrice. En route, elle fut rejointe par une autre femme qu'elle me présenta comme une amie. Je dévisageai la nouvelle venue et, dès lors, je doutai plus de me trouver en compagnie de deux filles de joie, tant la mise, le parler et la démarche de cette Carmen de trottoir étaient « nature ». Néanmoins, je poursuivis ce que j'appellerai mon expérience et nous entrâmes tous les trois dans le bar que je connaissais. Là, ces dames commandèrent des fines, nous bûmes en devisant, puis, au moment de payer, je portai la main à mon gousset. « Non, non ! nous vous avons invité, me dirent-elles avec un ensemble touchant. Laissez-vous régler ! » Geste qu'elles accompagnèrent de réflexions fort agréables à mon endroit... Joli garçon... de beaux yeux... tout à fait gentil... malheureux que tu l'aies accosté la première... S'il veut de moi, je ne lui refuserai rien... Je suis amoureuse comme une chatte ce soir, il m'aura toute... J'acceptai de suivre les deux amies dans un autre café du boulevard Saint-Denis dont le titre est essentiellement optimiste. Puis après avoir encore été régala, Lucette (la femme qui m'avait distingué) proposa d'aller boire du champagne. « Soit, mais où ? fis-je. — Eh bien ! dans un hôtel quelconque, vous devez bien connaître cela, vous qui êtes parisien... On videra la bouteille et nous tâcherons de nous amuser tous les trois ! » J'acceptai et nous primes la direction de la rue Poissonnière. Là, ces dames qui m'avaient assuré ne connaître Paris que fort peu m'entraînèrent littéralement dans un petit hôtel meublé, sans enseigne, et dont la porte était entr'ouverte. En passant devant le bureau, le patron les salua d'un clin d'œil complice et leur remit deux serviettes, puis il murmura : au 4, comme d'habitude ! Machinalement je montai. Il eut d'ailleurs été difficile d'échapper pour la bonne raison que Lucette avait pris la tête du cortège, pendant que sa camarade, passée derrière moi, me poussait dans l'étroit escalier. Nous arrivâmes dans une chambre tendue de rouge sombre et sentant le mauvais parfum, la fumée de tabac et l'eau sale.

« A la suite de notre trio, le patron s'était introduit portant, sans qu'on lui ait rien demandé, la carte des vins. « Nous voulons du champagne, déclara alors Lucette. — Une bouteille ? — Oui, m'empressai-je, combien ? — Cent francs premier prix ». C'était salé, mais je ne me sentis pas le courage, tant les êtres qui m'entouraient étaient devenus sinistres, de refuser. J'ajoute qu'il me fallut encore payer cinquante francs le droit de séjourner une heure dans la pièce sang-de-bœuf, plus 10 p. 100 de pourboire que le patron empocha lui-même. « Quand il eut apporté son flacon d'affreuse tisane vaguement mousseuse, retapé d'une main habile le misérable lit, il nous laissa seul. Aussitôt Lucette se jeta sur moi en me pressant d'enlever mon veston, mon gilet et le reste, puis elle s'efforça de me démontrer que je l'avais conquise au point de la rendre presque folle. Je roulai sur le lit, submergé par une pluie de baisers qui

se posaient le plus souvent sur mes yeux, tandis que de ses deux mains elle me tenait la tête de chaque côté me bouchant fort adroitement les oreilles. Cela dura cinq à six minutes, au bout desquelles l'amoureuse artiste de théâtre se remit debout et me permit de voir, d'entendre et de souffler.

« Il ne me fallut pas dix secondes pour comprendre ce qu'avait fait son amie pendant cette séance de passion empressée.

« J'étais en chemise, Lucette ajustait déjà sa robe et plantait son chapeau sur ses boucles brunes, quant à l'autre, près de la porte, elle n'attendait que le moment de s'en aller. Je me précipitai vers elle et voulus fermer la porte à clef. « De quoi ! cria alors la femme transformée subitement en furie, tu t'imagines pas qu'on va rester toute la nuit avec un branque de ton espèce ! » J'avais tiré pendant cette apostrophe mon portefeuille de ma poche et je constatai qu'il avait été consciencieusement vidé de tous les billets qu'il contenait. En termes vifs, je fis sommation à ces dames de me rendre mon argent. Oh ! ce fut très simple et très rapide. Toutes deux, avec un rythme parfait, me tombèrent dessus en cherchant à me placer un coup de pied à l'endroit le plus sensible de mon individu. Il était facile de se rendre compte de l'entraînement auquel elles avaient dû se livrer dans ce genre d'exercice. Je fus touché et, sous la douleur, force me fut d'abandonner la partie. Alors Lucette et sa camarade m'enlevèrent ma chemise, la joignirent à mes autres vêtements, jetèrent le tout dans un placard, qu'elles fermèrent à clef puis s'enfuirent, non sans m'avoir adressé quelques injures remarquablement choisies.

« Ce fut au bout d'un quart d'heure que je sortis enfin de ma prostration causée par la souffrance. Je pus forcer la porte du placard, à demi pourrie, je m'habillai et, après avoir échappé à l'agression du patron de l'hôtel, qui prit très mal mes revendications légitimes, je courus jusqu'au poste de police de la rue Thorel. Le brigadier de service, après avoir entendu ma déposition, me fit accompagner par deux agents cyclistes que j'emmenai au bar du faubourg Poissonnière où mes deux conquêtes m'avaient offert des tournées de cognac. Elles y étaient occupées à boire à ma santé probablement, et en tête-à-tête avec leurs messieurs attirés.

« Ramenées au poste de police, elles finirent, après mille réticences, par avouer leur conduite à mon égard, mais il fut impossible de retrouver les sept cents francs qu'elles m'avaient pris, et je maintins entre les mains du commissaire de police, le lendemain, ma plainte en entôlage contre ces deux spécialistes d'un genre nouveau...

Au banc d'infamie, Lucette et Nina font triste mine. Sans fard, mal coiffées, les vêtements fatigués par une prévention de quinze jours, elles n'ont rien de séduisant,

et à l'interrogatoire, elles ne se disent plus artistes de théâtre, mais « employées sans travail ».

De fait, elles sont régulièrement « en carte », et leur casier judiciaire, tout comme elles, est bien loin d'être vierge.

Après avoir beaucoup pleuré, faute de pouvoir se défendre en cette déplorable affaire, elles récoltent l'une et l'autre un an de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

Leurs messieurs habituels vont la trouver mauvaise... à moins qu'ils n'obtiennent le secours de chômage.

J. C.

### La valeur d'un verso.

Au banc des prévenus libres de la 14<sup>e</sup> chambre correctionnelle, un homme d'une cinquantaine d'années, correct, distingué, qui semble considérablement ennuyé d'être là...

Au banc de la partie civile, une jolie femme rousse, de cette teinte acajou si charmante que seul donne l'art d'un coiffeur expert ; toute vêtue de noir comme il sied lorsqu'on en appelle à la justice de son pays, fort élégante, la demoiselle Liliane R... montre, sans affectation, à sa main droite un brillant impressionnant et, à son cou, un collier de perles non moins impressionnant.

Après avoir fait décliner à cette charmante personne ses nom et prénoms, le Président, suivant l'usage, lui demande sa profession, ce qui déchaîne l'indignation de la demoiselle :

— Mais, monsieur le Président, s'exclame-t-elle, pourquoi voulez-vous que j'aie une profession ?

— De quoi vivez-vous alors ?

L'interpellée sourit de toutes ses jolies dents nacrées et murmure :

— J'ai un ami généreux qui subvient à mon entretien...

Puis, immédiatement furieuse, elle crie d'une voix perçante :

— Hélas ! que dira-t-il lorsqu'il saura dans quel état ce bandit m'a mise... pour toujours !

D'un doigt indigné, elle désigne le monsieur digne assis au banc des prévenus, le Président qui, probablement, n'a pas regardé son dossier, demande :

— Que reprochez-vous à monsieur, mademoiselle ?

— Je lui reproche de m'avoir défigurée...

— Défigurée ? répète le Président en considérant d'un œil sceptique et bienveillant la jolie fille à la grâce de brune transformée en rousse, son teint éclatant, ses larges yeux noirs, sa taille souple, sa poitrine ronde...

— Pour une femme défigurée, murmure-t-il galamment, vous me semblez peu abîmée.

— Ce n'est pas le visage, souffle-t-elle. — Alors quoi ?

La jeune femme hésite, en cherchant ses mots, elle explique :

— Comme je passais rue de la Paix, monsieur qui arrivait en trombe sans pré-

venir par le moindre crup de klakson m'a renversée avec son avant... Enfin avec l'avant de sa voiture.

La salle entière s'esclaffe, sauf le « prévenu » toujours digne, qui regarde avec quelque stupefaction la plaignante, laquelle continue :

— Je suis tombée... une roue m'avait écrasé... m'avait écrasé... écrasé...

— Quoi ? insiste le Président.

Alors la victime, prenant son courage à deux mains :

— Le derrière...

L'assistance rit de plus belle, ce qui exaspère M<sup>lle</sup> Liliane.

— Il n'y a vraiment pas de quoi se tordre : mes deux fesses maintenant ne se ressemblent plus, l'une est toujours renflée, l'autre est comme... une outre videl

Où, comme une outre vide !

L'avocat de la jeune personne au verso endommagé réclame pour ledit verso cent mille francs de dommages-intérêts.

— Cent mille francs ! s'exclame le prévenu, c'est cher !

— Cher ! répète la jeune femme, cher, et moi si je perds ma situation, vous croyez que cela ne vaut pas cent mille francs ?

— Mais, insinue doucement le substitut, vous avez dit tout à l'heure au tribunal que vous ne faisiez rien... alors quelle situation pouvez-vous perdre ?

La réponse n'est pas longue à venir :

— Eh bien et les quatre « tickets » par mois que mon ami me donne, ce n'est donc pas une situation ?

— Les quatre tickets ? interrogent ensemble le Président et le ministère public.

La jolie rousse a un sourire de mépris et descend à expliquer :

— Les quatre billets de mille francs, quoi ! Vous comprenez bien qu'il les donnait avec plaisir à une amie en bon état, tandis que maintenant, je vois bien qu'il regrette son argent quand il regarde mes... mes... enfin... la partie endommagée... et vous savez bien, monsieur le Président, que les hommes aiment bien une femme joliment tournée de ce côté-là...

Puis, prise d'une idée subite, M<sup>lle</sup> Liliane propose doucement, comme s'il s'agissait de la chose la plus naturelle du monde :

— D'ailleurs, si le tribunal veut voir de ses propres yeux, je suis prête, en chambre du conseil, bien entendu, à lui montrer le dommage que j'ai subi !

D'un geste pudique, le Président se refuse en déclarant :

— Nous avons le certificat du médecin qui vous a examinée, cela suffit ; ce certificat déclare qu'en effet, la moitié de la partie charnue de la victime présente une sorte d'aplatissement, regrettable pour l'esthétique d'une femme.

Cet « aplatissement » vaut à la jeune femme, non cent mille francs comme elle le demandait, mais vingt mille francs.

Moralité : aux yeux de dame Thémis, le postérieur d'une jolie femme vaut vingt mille francs.

— Ce n'est pas cher ! murmure l'écrasée.

— C'est cher ! réplique l'écraseur.

Didier-Renaud.

## UNE BONNE PRÉCAUTION



Les humoristes prétendent qu'avant de se marier, il est utile pour une jeune fille d'apprendre à jouer du revolver. En Amérique, ce sont les employés de banque, souvent attaqués par des bandits audacieux, qui doivent subir maintenant une éducation spéciale. Non seulement ils doivent savoir tout ce que sait un bon employé de banque, mais aussi se défendre l'arme à la main. On en voit ici tout un groupe tirant sur des silhouettes, dans les jardins de la direction de la police, à Los Angeles. (N. Y. T.)

Direction - Administration - Rédaction  
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)  
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

### ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE	Un an (avec primes) ... ..	50 fr.
	Un an (sans primes) ... ..	37 fr.
ÉTRANGER	Six mois ... ..	26 fr.
	Un an ... ..	65 fr.
	Six mois ... ..	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

**A** côté des grands conflits armés dont on a trop souvent — et pour cause — l'occasion de parler se déroulent d'obscurs combats qui, d'une année à l'autre, ne cessent jamais et qu'on ignore souvent. C'est la lutte que se livrent les représentants d'un Etat, les défenseurs de l'ordre, les gardiens de la vertu et tous ceux, fraudeurs, contrebandiers, introducteurs de marchandises interdites, qui ont intérêt à triompher.

Telle est, en Extrême-Orient, la guerre de l'opium ; telle est, dans notre vieille Europe, la guerre de la morphine ou de la coca. En Egypte, la guerre du hachich n'est pas près de s'éteindre.

Le hachich — fort heureusement ! — ne fait pas de victimes chez nous et recrute ses adeptes, presque uniquement, dans les pays arabes. On sait que cette substance, extraite du chanvre indien, procure à ceux qui la fument une sorte d'ivresse où l'esprit se sent plus léger, paraît-il, où toutes les tristesses, tous les soucis de l'existence s'effacent dans un radieux nirvana. Mais, de même que les autres stupéfiants pris avec excès, le hachich conduit peu à peu ses fanatiques à la déficience physique, au ramollissement cérébral. Aussi le gouvernement égyptien a jugé prudent d'en interdire l'entrée sur son territoire.

Un fruit défendu est d'autant plus précieux. Au Caire, à Alexandrie, dans toutes les grandes villes, les fumeries clandestines abondent. Mais ce ne sont pas seulement des désœuvrés qui recherchent les paradis artificiels ; des ouvriers des villes, des paysans des campagnes fument le hachich. On devine que tant de demandes à satisfaire provoquent une active contrebande.

Entre les trafiquants et les fonctionnaires du khédivé, la lutte est sans merci.

Elle se complique d'ailleurs, cette lutte, du fait que deux organismes bien différents sont chargés de combattre la contrebande : la police d'abord, comme dans tous les pays du monde, et l'armée dont les patrouilles de méharistes surveillent les rives désertiques du canal de Suez.

Police et armée, bien entendu, se jalousent. D'où fréquents conflits comme celui qui vient d'éclater là-bas et dont nous fait part notre correspondant du Caire.

Le personnage principal en est un officier de méharistes nommé Ahmed Mouktar.

Au mois de février dernier, comme il patrouillait sur la route de Suez, il rencontra un ouvrier des ponts et chaussées, qui lui servait d'informateur.

— As-tu quelque renseignement intéressant à me donner ? demanda Mouktar.

— Oui, fit l'homme. Je sais de source sûre que, prochainement, des contrebandiers doivent transporter une grosse quantité de hachich du littoral de la mer Rouge vers les faubourgs du Caire.

Et il ajouta des détails si précis que l'officier ne douta pas qu'il parviendrait à mettre la main sur les fraudeurs. Avec un de ses sous-ordres, Mouktar



L'officier commandant une ronde examine la carte avant de se lancer à la poursuite des contrebandiers.

étudia la carte de la région, établit un plan de manœuvre et, selon la consigne qui lui avait été donnée, avertit de ses intentions le chef des recherches criminelles. En même temps, il lui demanda quelques policiers pour l'aider dans son entreprise.

Mais le magistrat, prétextant que ses hommes étaient tous occupés par l'organisation d'un voyage que devait faire un ministre, refusa. Mouktar résolut de ne pas manquer une si belle occasion de réussite et d'agir seul.

Il releva l'emplacement des tentes des Bédouins devant recevoir le hachich, plaça aux environs des observateurs armés de longues-vues et partit avec ses méharistes.

Deux jours passèrent et deux nuits pendant lesquels il ne surprit aucun mouvement insolite. Le matin du troisième jour, il releva sur le sable des traces de convoi. Celui-ci avait réussi à franchir la zone dangereuse sans être inquiété. Mouktar pensa rejoindre les contrebandiers en suivant leurs traces, mais le vent du désert avait déjà effacé la piste.

Vexé de sa déconvenue, l'officier perquisitionna sous les tentes des Bédouins qu'il soupçonnait de servir de receleurs ; il ne découvrit que trois petits paquets de hachich. Le gros du butin lui avait filé sous le nez.

Mouktar ne s'avoua pas battu. Les sacs de contrebande ne devaient pas être bien loin encore, dissimulés sans doute aux environs. Par la ruse, il se faisait fort de mettre sur eux la main plus aisément que par les moyens réguliers. Il se déguisa

Une quantité de hachich de grande valeur, confisquée chez les contrebandiers.



donc en homme du peuple, semblable en tous points à ceux qu'il se proposait de surprendre, et parvint ainsi à entrer en rapports avec un des Arabes chargés d'écouler la marchandise interdite.

— Tu vois en moi, lui dit-il un jour, un malheureux qui n'a pas fumé depuis près d'un an et donnerait cher pour obtenir un peu de hachich !

L'autre se laissa attendre et confia à l'officier qu'il avait reçu, dissimulé dans des sacs de fèves, un peu de précieux chanvre.

Mouktar n'hésita pas à lui en acheter une petite quantité. Puis, chez un autre intermédiaire, il recommença le même manège. Tant et si bien qu'en faisant parler les deux hommes, il finit par connaître presque entièrement les divers chaînons de la vaste organisation de contrebande.

Seulement, pour continuer son enquête, pour ne provoquer aucun soupçon, il lui fallait se poser partout en acheteur. Or, il manquait d'argent.

Il en demanda à ses chefs. Ceux-ci en demandèrent au service de répression, qui refusa. Mouktar s'était passionné à ce point pour sa mission qu'il résolut de la poursuivre par ses propres moyens et retira près de 200 livres de la banque où il avait un compte. Ainsi lesté, il reprit ses investigations, achetant du hachich aux uns et aux autres, gagnant la confiance des divers trafiquants. Les chefs de l'organisation devinrent ses amis. Un jour qu'il avait obtenu de les réunir dans sa propre maison, Mouktar avisa ses supérieurs de ce rendez-vous.

Ce ne furent pas les troupes de la frontière qui apparurent à l'heure dite, ce fut la police.

Celle-ci, dans un large coup de filet, prit les contrebandiers, mais arrêta aussi l'officier et comme, en fouillant de fond en comble la maison, on y découvrit une assez grande quantité de hachich, celui que le trop ingénieux Mouktar avait acheté par ruse, on l'écroura comme complice des trafiquants.

Ce fut un beau tapage dans la presse. Les uns prenaient cause pour l'officier, les autres prétendaient que la police avait

raison. En vain Mouktar se défendait en rappelant qu'il n'avait rien fait sans en avertir ses chefs au préalable ; on l'accablait en faisant remarquer que le hachich trouvé chez lui avait été payé avec son propre argent retiré de la banque.

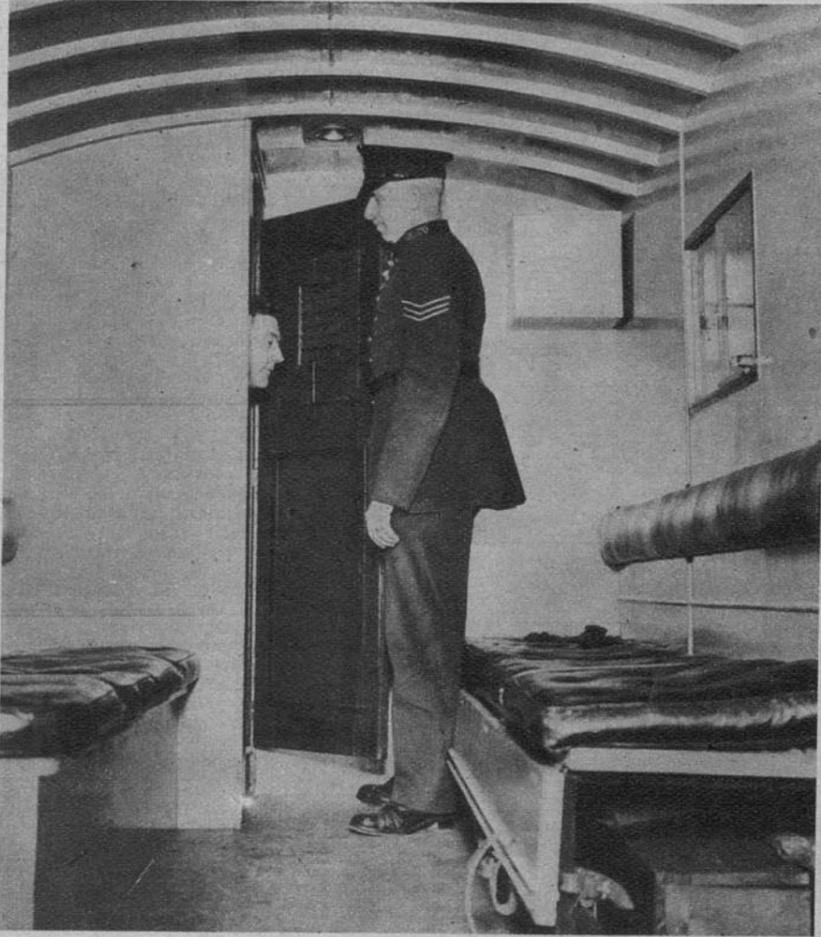
L'affaire en est là. Que décidera le tribunal ? On le devine d'autant moins que, depuis quelque temps, par ordre du gouvernement, le silence le plus complet s'est fait tout à coup dans les journaux.

La guerre du hachich, qui ne cesse d'agiter l'Egypte, a suscité un nouvel épisode avec ce conflit entre l'armée et la police.

R. R.

Type éclaireur des gardes-frontières.





## UNE CELLULE SUR ROUES EN ANGLETERRE

**A** LONDRES — chose bien étrange et cependant vraie, — on ne se servait, jusqu'à présent pour transporter les prisonniers et les individus arrêtés au cours des rafles, que de très vieux « paniers à salade » trainés par des chevaux.

Maintes fois, on s'était élevé, à la suite d'évasions retentissantes, contre la désuétude de ce système ; mais on sait combien les Anglais tiennent à leurs traditions et les respectent : le « panier à salade » en était une.

Cependant, les chefs de Scotland Yard ont fini par faire observer qu'il n'était pas naturel que la police de Grande-Bretagne, qui fait actuellement de gros efforts pour se moderniser, fût la dernière à employer la « patache » du siècle dernier.

Aussi vient-on de mettre en service une « cellule sur roues » tout à fait perfectionnée. Notre document la représente. Toute en acier, elle comporte deux banquettes se faisant face à face pour les prisonniers réputés non dangereux et une cellule spéciale, au fond, pour les « as » de l'évasion ou les récalcitrants.

Dans cette automobile blindée, de plus, on trouve tout ce qu'il faut pour soigner un blessé léger, et aussi un système de brancards et de civières pour transporter les victimes éventuelles. Enfin un prisonnier malade ou évanoui peut être couché sur la banquette. A cet effet un bat-flanc mobile en bois se relève à volonté. Il retient l'homme privé de connaissance.

Cette voiture peut porter jusqu'à onze « clients », sans compter le chauffeur et un gardien ; elle marche à une vitesse de soixante-dix kilomètres à l'heure et est à l'épreuve des balles.

Adoptée officiellement par la police métropolitaine, la nouvelle « cellule sur roues » sera probablement accordée à tous les corps de police de Grande-Bretagne, au fur et à mesure de leurs besoins.

## On accuse, on plaide, on juge...

### L'âge de l'amour selon Mahomet.

Quand un homme, amateur de fruits trop verts, détourne en France une fillette du droit chemin, il est passible des foudres de la justice.

— Faire sa maîtresse d'une gamine de treize ou quatorze ans, clame-t-on avec une juste indignation, quelle horreur ! Cet homme est un satyre... à l'âge où une enfant joue encore à la poupée, il faut être criminel pour lui apprendre l'amour !

Parfait ! mais ce qui est vrai pour une race l'est-il pour une autre ? M. Lanoire, juge d'instruction, vient de répondre à cette question par la négative et voici dans quelles conditions.

Un soir, au Quartier latin, dans un de ces bars trop fréquentés par de faux étudiants accompagnés de quelques Violette Nozières, un Arabe, le nommé Zouaï, fait la connaissance d'une jeune fille : elle est charmante, grande, forte... elle sourit aux compliments et accepte des rendez-vous au Luxembourg.

Le grand jardin vit les premiers baisers, les premières promesses à l'ombre de ses bustes oubliés... Enhardi, l'Arabe amoureux commence sa cour... Sa conquête se laisse faire et, un beau soir, c'est l'hôtel.

— Si mon père savait cela, gémit la petite.

— Bah ! tu es libre, n'est-ce pas ? à propos... quel âge as-tu ?

— Vingt ans !

En réalité, elle en avait tout juste... quatorze, et le père, quand il connut l'amoureuse aventure de la trop précoce gamine, fit arrêter le séducteur pour détournement de mineure.

Le prévenu jura ses grands dieux qu'il croyait avoir affaire à une femme et non à une fillette ; à l'appui de ses dires, son avocat, M<sup>e</sup> Crutians, déposa entre les mains de M. Lanoire une note justificative qui est en quelque sorte un petit chef-d'œuvre d'humour et aussi une solide thèse juridique en matière de droit musulman.

« Attendu, dit cette note, que la jeune fille, quoique âgée de quatorze ans, en paraît beaucoup plus et que Zouaï, dès qu'il eut des relations avec elle, la crut majeure, du fait que ses seins étaient formés et que le bout pointait ; caractéristiques de puberté chez les Africains.

« En effet, dans la plupart des peuplades africaines, dont Zouaï est ressortissant, une jeune fille est admise au mariage non d'après son âge, mais d'après sa formation ; or, le signe révélateur de la nubilité se trouve aux seins, d'ailleurs le Cadi (personnage religieux qui célèbre les mariages) a soin, pour les jeunes mariées, de se faire montrer les seins, il est pour cela assisté d'une matrone, nommée « l'Agrifa » (celle qui sait), laquelle donne son avis.

« C'est pour ce même motif que les nouvelles épouses sont vêtues, le jour du mariage, d'une tunique se dégrafant aux épaules et se rabattant sous la poitrine, de sorte que celle-ci est montrée par la candidate au Cadi et à l'Agrifa, qui décident si la candidate est apte ou non au mariage.

« Il apparaît donc ainsi qu'un des éléments constitutifs du délit, l'intention coupable, fait défaut. »

Comme Zouaï, de plus, manifesta l'intention de convoler en justes noces avec la fillette, le juge d'instruction adopta la thèse du défenseur et rendit une ordonnance de non-lieu.

— Mahomet l'a dit, murmura Zouaï, quand il apprit la décision du magistrat instructeur, la femme est faite pour l'amour dès ses quatorze ans... à condition, bien entendu, que ses seins soient formés !

### Mustique de chambre.

— Je t'aime, ma chérie...

Va, petit mousse...

Où le vent l'pousse...

— Mon amour, jamais je n'ai aimé une femme comme toi.

Ce ne fut qu'un instant de folie,  
Ce ne fut rien qu'un simple baiser...

Tel était le dialogue... nocturne du jeune ménage... appelons-le Dupont : le mari, fort amoureux, adressait chaque soir à sa femme de longues et passionnées phrases amoureuses que ponctuait le phonographe : ce mari aux goûts un peu particuliers ne pouvait trouver d'attrait à l'accomplissement du devoir conjugal sans musique ; éclectique, il donnait à sa femme un mélange d'amour et de valse langoureuses ou d'opérettes sautillantes : ô cocktail imprévu !

Un soir que le phonographe entamait l'air fameux des *Cloches de Corneville* :

Va petit mousse...

Où le vent l'pousse...

L'épouse soupira :

— J'en ai assez...

— Assez de quoi ? fit le mari surpris.

— De musique.

— Tu sais bien que je ne puis me passer de musique à certains instants.

Et immédiatement après les *Cloches de Corneville*, la voix languissante d'une chanteuse murmura : *Griserie*.

Ce ne fut qu'un instant de folie... etc.

— Assez... assez... cria la femme, alors que la syncope cuivrée d'une rumba déchirait l'air.

L'homme sourit et le lendemain soir, sans doute pour varier les plaisirs, le phonographe fit entendre un jazz.

— La musique ou moi, choisis ! intima l'épouse.

— Les deux ! rétorqua amoureuxment le mari.

Lasse, la femme abandonna le domicile conjugal et demanda le divorce.

La 4<sup>e</sup> Chambre du tribunal civil de la Seine vient de juger ce litige conjugal et musical et il a donné gain de cause... au mari :

« Attendu, dit le jugement, que la dame Dupont n'a aucun grief sérieux à opposer à son mari ;

« Attendu que s'il est évidemment désagréable pour une femme d'être obligée d'entendre chaque nuit une valse ou un fox-trott, le fait, néanmoins, ne constitue

pas l'injure prévue par le législateur et de nature à faire prononcer le divorce ;

« Attendu que la nécessité pour le sieur Dupont d'entendre à certains moments de la musique relève plutôt de la médecine que de la justice ;

« Attendu qu'il n'y a pas lieu de prononcer le divorce, le tribunal déboute la dame Dupont de sa demande. »

Et la renvoie à son mari mélomane, au phonographe nasillard et aussi à un médecin spécialiste des troubles physiologiques et des phobies.

Mais M<sup>me</sup> Dupont suivra-t-elle le conseil et retournera-t-elle au domicile conjugal entendre les *Cloches de Corneville*, *Griserie* ?

### A cause de Sion singe.

M<sup>me</sup> G..., selon l'usage, s'adresse au juge de paix de son quartier, en l'occurrence le dix-septième, pour obtenir une pension alimentaire de son mari, avec qui elle est en instance de divorce.

— Pourquoi, demande le juge de paix, divorcez-vous ?

— A cause de Sion...

Le magistrat pour lequel ce mot de Sion évoque, en notre temps d'« hitlérisme », quelque querelle religieuse, interroge :

— Qui est sioniste, votre mari ou vous-même ?

La dame, qui très évidemment est loin de penser à Jérusalem et à ses collines, comme aux doctrines sionistes, explique simplement :

— Sion... c'est un singe.

— Un singe ?...

— Oui, mon mari a, il y a six mois, rapporté un petit singe qu'il a baptisé Sion et qu'il adore... cet affreux animal mange à notre table et couche...

Ici, la dame, une flamme de pudeur aux joues, s'arrête.

— Et couche ? reprend le juge de paix.

— Au pied de notre lit... J'ai commencé par faire à mon mari de justes reproches, il n'a rien voulu entendre : « Sion, me dit-il, continuera à vivre de notre vie... » Ainsi, même lorsque mon mari remplissait le devoir conjugal... eh bien, c'était sous l'œil de Sion qui avait l'air de se moquer de moi !

Comme l'évocation du singe à l'œil « voyeur » semble amuser la salle, la jeune femme s'arrête et conclut :

— Je ne veux plus vivre avec un singe... Je divorce !

Colette vient de donner un roman où l'on voit un ménage brisé par une chatte... la justice de paix qui chaque jour examine tant de drames en raccourci nous montre qu'un singe peut aussi séparer deux êtres.

— Tout de même, commente le juge de paix, quel motif bizarre de divorcer, après onze ans de ménage, pour un singe !

Puis il accorde une pension mensuelle de cinq cents francs à la dame qui ajoute : — J'aurais pardonné une maîtresse à mon mari, mais pas son amour immodéré pour cet horrible animal !

Sur cette phrase lapidaire, la victime de Sion singe quitte la salle d'audience...

SYLVIA RISSER.

## AVEZ-VOUS LU SCANDALE SON DERNIER NUMÉRO



## EST FORMIDABLE

Vous y trouverez :

### LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE FROGÉ

par XXX.

### KLEPTOMANIE

par Geo LONDON

### LE GUILLOTINE INCONNU

par Léon TREICH

UNE GRANDE NOUVELLE D'AVENTURES

### La dernière croisière DE L'UB. 96

par Jean FEUGA

### PRISONS D'ENFANTS

par CARRY

### VIA SHANGAI

par Georges SAINT-BONNET

100

Documents photographiques inédits avec 1 hors-texte laqué

LE N<sup>o</sup> : 4 francs

L'abonnement d'un an est de 40 francs et donne droit à un magnifique appareil photographique

## SCANDALE

227, Rue Saint-Denis — PARIS-2<sup>e</sup>

### LES CRIMES HOMOSEXUELS

On se rappelle que l'an dernier un écrivain de réel talent, **Alec Scouffi**, avait été assassiné dans des circonstances qui ne laissent aucun doute sur ses habitudes sexuelles. Il avait d'ailleurs décrit dans un roman célèbre : « **AU POISS' D'OR, HOTEL MEUBLÉ** » les dangers d'une vie qui très souvent expose à l'assassinat. Voici qu'un drame récent confirme une fois de plus cette vérité. Il faut lire « **AU POISS' D'OR** » pour bien comprendre cet étrange milieu.

(1 vol. 12 frs. Editions Montaigne, 13, quai de Conti, Paris.)

### LE LYNCHAGE MADE U. S. A.

POLICE-MAGAZINE a consacré déjà plusieurs articles au lynchage des nègres aux Etats-Unis.

Voici à ce sujet quelques chiffres qui sont extraits d'un rapport officiel : De 1882 à 1930, 533 nègres furent lynchés.

Ce ne sont évidemment là que des chiffres officiels, car, d'après un de nos confrères américains, la justice du peuple s'est exercée beaucoup plus fréquemment. En 1929, on lyncha douze nègres et, en 1930, vingt-cinq.

Un nègre fut lynché pour n'avoir pas obéi à l'injonction d'un policeman d'avoir à arrêter sa voiture. Un autre pour avoir témoigné défavorablement contre un Blanc. Plusieurs pour avoir battu des blancs et deux ou trois seulement sous présomption d'assassinat.



Marcel-Claude Dumont.

M. LASSERRE, commissaire de police du quartier Saint-Lambert, poussa un « ouf » de soulagement quand, samedi soir, il s'apprêta à quitter son bureau. La journée avait été rude et le fonctionnaire se disposait à goûter le lendemain un repos bien gagné. Il prit sa canne et son chapeau à la patère de cuivre ; c'est alors que la sonnerie du téléphone retentit.

— Encore !  
Un inconnu au bout du fil signalait un fait si horrible que le commissaire, tout d'abord, ne put y croire.

— Allo ! Oui, 61, rue Brancion, dans un hôtel ; une fillette de deux ans est martyrisée par ses parents. On entend crier du bureau. Venez vite.

M. Lasserre, prévint M. Roche, son collègue du quartier de Javel, qui, tout à l'heure, devait prendre le service, et ce fut ce dernier qui, en compagnie de son secrétaire, M. Martin, se rendit immédiatement à l'hôtel que l'anonyme coup de téléphone avait indiqué. En toute hâte, les deux hommes montèrent l'escalier précédés par le propriétaire de l'immeuble. Sur un palier, ils s'arrêtèrent. Derrière une porte, ils entendaient de vagues gémissements. En vain, ils tentèrent de pénétrer dans la pièce, mais le verrou était poussé. Il fallut que le propriétaire descende chercher son passe-partout pour qu'enfin les représentants de la loi puissent se rendre compte de ce qui se passait.

Un spectacle navrant s'offrit à leurs regards. Attachée au pied du lit de fer, qui occupait tout un côté de la modeste chambre, une fillette, vêtue simplement d'une petite chemise rose, pleurait.

Son corps était étroitement garroté, une ceinture de cuir passée en nœud coulant autour de ses pieds ramenait ceux-ci derrière son fauteuil d'enfant.

Une fine cordelette, par manière de précaution, avait été ajoutée à l'attirail de torture.

Le corps de la malheureuse petite était raidi par la douleur et par le froid. Partout sur son corps misérable, des blessures gonflaient la peau.

En toute hâte, on délivra l'enfant qui était évanouie et une ambulance la transporta à l'hôpital des Enfants malades. Là elle fut examinée par un médecin-légiste qui fit en hochant la tête :

— Peu d'espoir !...  
Puis il se mit à rédiger son rapport, dont les termes furent les suivants :  
« L'extrême maigreur de cette fillette de vingt-deux mois dénote une très forte mi-

# DEUX ENFANTS...

## Deux victimes, Deux drames

sère physiologique. Je relève sur le corps de multiples traces de coups portés il y a environ huit jours. La face tuméfiée présente une grosse enflure et de nombreux cailloux de sang relevés sur le visage de la petite malade ont aussi pour cause des coups violents. J'ai remarqué sur l'oreille droite une cicatrice de deux centimètres de longueur, présentant les caractéristiques d'un coup de marteau. Sur le nez et les lèvres, on relève des coupures légères, et sur le pied droit, on peut remarquer une plaie provenant d'une brûlure non soignée. »

Cependant l'émotion au commissariat de police avait empoigné ces hommes rudes qui, pourtant, au cours de leur carrière, avaient assisté à bien des drames.

M. Roche, lorsqu'il sut le résultat de l'examen du médecin, envoya immédiatement les inspecteurs Lepart et Cholet à la recherche des parents de la petite. La tâche était facile. Le couple misérable fut arrêté à la sortie d'un cinéma vers minuit et demi. Ils avaient tranquillement passé leur soirée dans cet établissement sans se soucier de la fillette qui, chez eux, pleurait et ne comprenait pas les causes de sa misère.

— Votre nom ?  
— Madeleine Durand. Vingt ans.

Le secrétaire du commissariat prenait des notes.

Madeleine Durand, sténo-dactylo, était actuellement sans travail. En compagnie de son amant, Marcel-Claude Dumont, vingt-deux ans, se disant courtier d'assurances, elle habitait depuis six mois dans cet hôtel de la rue Brancion, dans lequel, quelques heures auparavant, on avait découvert la petite fille martyrisée.

— Mon ami n'est pas le père de ma petite fille, Marie-Madeleine. Son père est un soldat qui était en garnison à Tours au début de 1931 et m'abandonna. Ses parents, à l'encontre de bien d'autres, accueillirent l'enfant à bras ouverts et me déclarèrent qu'ils se chargeraient entièrement de son entretien. Ils le mirent même en nourrice au début et payèrent ponctuellement sa pension.

« Cependant, sept mois après la naissance de Marie-Madeleine je fis, dans la ville où j'habitais, la connaissance de celui qui allait devenir mon ami. On parla même de mariage et mon père, qui ne pouvait voir Dumont, s'y opposa formellement.

« Ce fut à cause de cela que je me brouillai avec mes parents et que je partis pour Paris en compagnie de Marcel. Avant de prendre le train j'étais passée chez la nourrice et j'y avais repris le bébé.

« Tout d'abord, nous louâmes une chambre dans un hôtel confortable de la rue Darnémont. Puis, l'argent devenant plus rare, nous dûmes nous contenter d'une pièce plus modeste et nous nous fixâmes 61, rue Brancion.

« Mon ami n'avait jamais pu supporter ma fille. Il la frappait, la martyrisait et lui servait exprès des aliments trop chauds afin qu'elle se brûlât en mangeant.

« Parfois même, pour la punir, il la privait de toute nourriture.

« Quand nous sortions, on l'attachait toujours au pied du lit pour avoir la paix. Aujourd'hui, nous sommes sortis vers cinq heures de l'après-midi, nous avons pris l'apéritif dans un grand café et nous sommes allés dîner au restaurant. Comme nous étions pressés, nous laissâmes Marie-Madeleine sans manger, en nous disant que pour une fois elle ne s'en porterait pas plus mal.

Le secrétaire et les agents qui écoutaient l'abominable confession ne purent retenir leur indignation. Sommée de donner une

explication de sa conduite, la mère dénaturée avoua :

— J'aimais mon homme plus que ma fille !

C'était au tour de Dumont de tenter de se justifier. Cynique, il déclara :

— Nourrir une gosse, ce n'est pas mon boulot.

« Comme elle ne voulait pas manger, je lui flanquais des gifles.

Envoyé au Dépôt sans retard, le couple monstrueux sera bientôt jugé. Quant à la petite Marie-Madeleine, on espère encore la sauver, bien que son état soit presque désespéré.

Ce fait-divers banal est peut-être celui qui touche le plus le cœur innombrable du peuple. Il est certain que si Dumont et son amie avaient été laissés en liberté, les voisins leur auraient fait un sort. La loi de lynch, dans un cas pareil, paraît presque admissible.

Et il y avait autre chose, un précédent : Une affaire, depuis quelques jours, passionnait l'opinion publique et une foule pleine de rumeurs demandait justice. Une fillette de treize ans s'était suicidée dans des circonstances particulièrement tragiques et ce suicide avait des responsables.

Les deux mariniers qui fumaient et causaient en attendant la reprise de leur travail poussèrent soudain une exclamation. Quelque chose flottait sur les eaux sales de la Seine, quelque chose qui ressemblait à un corps humain. Deux policiers de la brigade fluviale, alertés, ne tardèrent pas à retirer du fleuve le cadavre d'une enfant de treize ans qu'il fut impossible d'identifier immédiatement.

Mais, le lendemain, quelqu'un dit :

— Ça doit être Sonia Rozensweig.

En effet, on parlait de sa disparition dans les journaux. M<sup>me</sup> Rozensweig, une Polonaise, fut prévenue par un agent cycliste qui, en toute hâte, se dirigea vers le numéro 99 de la rue Championnet où elle habitait. La malheureuse mère, les yeux brouillés de larmes, accourut et reconnut son enfant.

M<sup>me</sup> Rozensweig était veuve. Les malheurs s'étaient succédés dans sa vie d'ouvrière courageuse. La mort de son mari avait été suivie à peu d'intervalle de celle de cinq de ses enfants. Il ne lui en restait plus que trois pour la consoler, et encore l'un de ces garçonnets, âgé de douze ans, était couché depuis des mois sur un lit d'hôpital.

Deux autres étaient mariés. Restaient Sonia, treize ans, et Rosman, sept ans.

Le drame commença le 6 septembre à 1 heure de l'après-midi. Sonia était déjà une petite femme. Pendant que sa mère travaillait, elle s'occupait elle-même du ménage et veillait à l'entretien de la chambre qu'elle occupait, avec sa mère et son frère, dans ce populeux quartier ouvrier. Rosman jouait par terre avec un chariot qu'il avait construit avec du carton, lorsque Sonia le pria d'aller chercher une paire de chaussures qu'elle avait confiée, quelques jours auparavant, à un savetier de la rue Letort.

Le numéro 11 de la rue Letort est un débit de boissons dont une partie est occupée par l'échoppe d'un cordonnier. Lorsque le petit Polonais arriva, le savetier était absent.

Le marchand de vins Thiolas, voyant le gosse s'arrêter devant lui, demanda brutalement :

— Que veux-tu ?

Rosman répondit tant bien que mal (il ne savait pas le français, ou très peu) et le bistro, un petit homme trapu, trouva spirituel de se moquer du jeune garçon.

— De quel patelin es-tu ?

Puis :

— Tu ne pourrais pas aller à l'école ?

Dans le débit, il y avait deux clients.

— Dites donc, les copains, fit le mastroquet, voilà un drôle de client.

En ricanant, il montrait le petit Polonais qui pleurait déjà devant cet accueil inattendu.

— On va voir de quelle religion il est, décida le bougnat.

Et il commença à déshabiller le petit garçon.

Les spectateurs de cette scène aussi stupide que brutale se tordaient de rire et la femme du débitant se pâma de joie.

Ce fut à ce moment précis que Sonia Rozensweig, inquiète de n'avoir pas vu son frère, arriva devant le café.

Elle poussa la porte et s'arrêta stupéfaite. Puis, soudain, son indignation prenant le dessus, elle cria :

— Sale cochon !

C'était sans doute là les seules injures qu'elle connaissait et le marchand de vins qui aurait dû continuer de rire bondit sur la fillette et, ayant demandé à ses deux



Madeleine Durand.

clients de la suivre, conduisit brutalement la petite Polonaise au commissariat de police de la rue Lambert.

Un commerçant patenté est en principe respectable. Ainsi pensa l'inspecteur qui reçut le bougnat, ses deux clients et la fillette. Il pensa également qu'il n'était pas bien pour une étrangère d'appeler « sale cochon » un honorable commerçant et la réprimanda en termes tels que Sonia, secouée de sanglots, décida qu'elle ne pourrait survivre aux menaces qui lui étaient faites.

— Tu seras punie, petite mauvaise, et ça va te coûter cher cette histoire-là, menaçait l'inspecteur.

Lorsque le marchand de vin sortit tenant toujours Sonia par le bras il lui déclara :

— L'amende est de 500 francs. Si tu ne paies pas, tu iras avec ta mère en prison et avant tout tu recevras une belle raclée.

Sonia, épouvantée, rentra chez elle désespérée. Là, elle dit à son frère : « Je vais me jeter dans la Seine ».

Puis elle sécha ses larmes, donna à son frère et à un autre bambin qui était là des tartines de confiture, écrivit une lettre d'une grosse écriture appliquée et remit cette missive à la concierge avec la clef de la chambre.

Elle partit...  
La mère en rentrant chez elle le soir lut la lettre :

« Maman, je suis devenue folle, je vais me jeter dans la Seine. »

Suicide...

Mais, au fond, peut-on admettre cette hypothèse et le marchand de vin n'a-t-il pas une part de responsabilité dans la mort tragique de la petite Sonia.

— Si, jugea la foule qui, chaque jour, depuis que l'affaire est commentée par les journaux, se presse devant le débit de la rue Letort.

Thiolas, « le bougnat », comme on l'appelle dans le quartier, se défend d'avoir brutalisé le jeune Rosman.

— J'ai des témoins, déclara-t-il.

C'est possible et nous ne mettrons même pas en doute les allégations du débitant. La justice se chargera d'établir la vérité.

Mais il y a un fait certain, c'est que, sans les menaces qu'il fit à la petite Sonia, celle-ci, désespérée, n'aurait pas été se jeter dans la Seine.

L'émotion dans le quartier est considérable. Elle a gagné la France entière et chaque jour des lettres de condoléances émanant d'inconnus généreux arrivent rue Championnet à l'adresse de la mère douloureuse.

Celle-ci, conseillée par la Ligue internationale contre l'Antisémitisme, a déposé une plainte entre les mains du procureur de la République. M<sup>e</sup> Henri Torrès la défendra et tâchera de démontrer ce fait unique dans les annales judiciaires : qu'un homme par ses paroles pût être tenu pour responsable de la mort volontaire d'une enfant.

Des meetings vont se tenir. Déjà un « Comité de défense Rozensweig » est créé.

En tout cas, quelle que soit l'issue de l'aventure, le commerçant de la rue Letort, honni dans son quartier, devra peut-être aller chercher fortune ailleurs. Certain jour, les manifestations du public devant le débit de boissons ont pris un caractère de véritable émeute. Des coups ont été échangés et le brigadier 18 fit un jour, circuler un manifestant en lui disant :

— Sale étranger ! Puis il s'en prit à un journaliste qui protestait contre cette expression.

Le journaliste fut conduit au poste et fut relâché par M. Siri, commissaire de police du quartier, bien ennuyé au fond par toute cette histoire.

Un autre soir encore, cinq manifestants furent appréhendés et des pierres furent même lancées dans les vitrines fermées du bistrot célèbre.

La mort de la petite Sonia sera vengée.

GEO GUASCO.



La foule amassée rue Letort, devant le café où fut maltraité de façon ignoble le petit Rozensweig.

# Souvenirs d'un Gardien de Prison

III (\*)

## Les évasions de l'Anguille.

Je n'évoque jamais les tableaux entrés à la prison Chave sans frémir et sourire à la fois.

Le séjour de deux années que j'y fis est resté dans ma mémoire avec une netteté d'autant plus grande que jamais, au cours de ma longue carrière, il ne me fut donné de voir dans le cadre monotone d'une prison tant de drames entremêlés de tant de vaudevilles.

Comme la plupart des établissements cellulaires bâtis vers 1880, la maison d'arrêt de Marseille, située sur cet immense boulevard Chave qui part du quartier de la Plaine pour aboutir aux faubourgs, est constituée par des bâtiments construits en X autour d'une coupole centrale. De cette coupole, on peut surveiller tout ce qui se passe dans les couloirs de chacune des ailes et c'est là que viennent aboutir tous les services de la prison : arrivants, visiteurs, fournisseurs, avocats, etc.

Un souvenir drôle à ce sujet. Il est 11 heures du matin. Un convoi de prévenus vient d'arriver de l'Évêché, ce bâtiment où voisinent le dépôt et le siège de la police. Les hommes, au nombre d'une vingtaine, sont alignés autour du kiosque central en attendant la fouille.

Un ordre passe :

— Déshabillez-vous !

Aussitôt les gaillards d'enlever leurs vêtements, chemises et chaussures. Chaque individu doit, en effet, se mettre complètement nu et subir l'examen de tous les replis de son corps, même les plus secrets.

Au commandement, tous se sont retournés et, courbés, ont offert à la vue du surveillant-chef la partie la plus charnue de leur anatomie. Soudain, une porte s'ouvre ; c'est celle du parloir des avocats où, depuis trois quarts d'heure, M<sup>e</sup> Juliette H..., une sémiante stagiaire qui défend le charmant De L..., jeune Russe accusé d'escroquerie dans les cercles, se concertait avec son client. M<sup>e</sup> H... fait un pas, se trouve sur le rond-point et face à... ce que nous venons de dire. Pour des débuts au barreau, — M<sup>e</sup> H... est la première avocate de Marseille — ce sont là des débuts sans banalité.

Le surveillant-chef avait complètement oublié le jeune maître... Il se précipite, balbutie déjà des excuses ; mais l'avocate,

(1) Voir roman *Police-Magazine* n° 149 et 150.

elle, serre chaleureusement la main de son client et passe le long des... visages alignés sans rougir, sans hésiter, sans même avoir l'air de s'apercevoir de leur existence.

Le lendemain, le surveillant-chef écrivit à l'administration : il y demandait un rideau pour isoler les « arrivants » et les soustraire à la vue des « dames avocats ». Il fallut dix-huit mois de démarches, de rapports, de commissions d'études et d'expertises pour obtenir ce morceau d'étoffe réclamé par la vertu.

Si les évasions sont en général assez rares dans les prisons dignes de ce nom, j'étais bien persuadé, en arrivant à la maison Chave, que j'en enregistrerais au moins deux ou trois au cours de mon séjour, tant cette bâtisse me paraissait mal disposée, difficile à surveiller malgré son point central, et surtout trop peuplée.

Je dois avouer que mes prévisions ne se réalisèrent point. Il y eut bien des évasions au temps dont je parle, mais elles se produisirent toutes, soit durant les trajets de Chave au palais de justice, soit dans le palais lui-même.

Je citerai celle de Lissari, un des célèbres « macs » du Vieux-Port, inculpé d'avoir assommé un passant ou deux en difficulté avec sa « gagneuse ». Ayant appris que cette charmante personne songeait, durant son incarcération, à le remplacer, Lissari fut pris d'un accès de colère tel qu'il ne vécut plus que pour la vengeance. Mais, avant tout, il devait s'évader, ou hâter le dénouement de son affaire qui ne pouvait, selon ses prévisions, lui rapporter que six mois au plus. Comme le juge tardait à l'appeler à l'instruction, il lui écrivit, le pressa et, un beau jour, se vit enfin convoqué dans le cabinet du magistrat.

C'était par un bel après-midi. Il faisait chaud et le juge avait fait ouvrir la fenêtre située à gauche de son bureau, à la droite duquel Lissari, à son arrivée, fut prié de s'asseoir.

Le gendarme, selon l'usage, s'était retiré près de la porte, pour parer à toute éventualité.

Brusquement, Lissari, à la vue de la fenêtre ouverte, se rappela qu'il était un peu acrobate.

D'un bond, il sauta sur le bureau du juge et, s'y posant à peine, il s'élança d'un coup de jarret par l'ouverture béante.

Le cabinet du juge se trouvait au second étage. Non seulement Lissari, par une chance qui n'arrive guère qu'aux bandits, toucha le sol des deux pieds sans se blesser, mais encore il eut cette chance miraculeuse d'éviter de 10 centimètres la grille surmontée de pointes qui enclôt tout le bâtiment du palais, et de tomber au delà, c'est-à-dire sur le trottoir de la rue, d'où il gagna sans encombre un logis ami.

Le surlendemain, on le retrouvait chez sa maîtresse, à laquelle il avait octroyé quelques coups de couteau pour la remettre dans le droit chemin.

Si cette évasion ne manque pas d'originalité, elle n'est que banale auprès de celle de Maurice Prat, dit l'« Anguille », dont j'ai cité le nom déjà.

Maurice Prat fut arrêté à Marseille au mois de mars 1924, au moment où il exécutait, pour la centième fois peut-être, une de ses spécialités : le coup des billets faux.

Je tiens de la bouche même de ce petit gamin au nez de fouine, aux yeux vifs, à demi rongé par la tuberculose, le récit de ses exploits. Il aimait assez à se vanter de ses hauts faits, et je dois dire qu'il n'avait pas besoin de corser ses aventures



Lissari, un des célèbres macs du Vieux-Port.

pour intéresser l'auditeur : sa vie était, par elle-même, suffisamment passionnante.

Ce garçon possédait une intelligence rare, jointe à une absence de scrupules. Son frère, d'ailleurs, ne valait pas mieux que lui ; il était, à l'époque, incarcéré à Melun. Cela, sans doute, tenait de famille.

— Que voulez-vous ? me disait-il souvent, je n'ai jamais travaillé. Et j'ai une telle facilité pour avoir du « péze ».

« Tenez, mettez-moi dehors avec seulement un pantalon et une chemise. Je vous parie ce que vous voudrez qu'une heure après je serai vêtu à neuf et que j'aurai 1 000 francs dans ma poche... Oh ! je n'irai pas chercher cela chez un ami... Non... à la force du poignet !

Son moyen préféré vaut d'être rapporté. S'étant documenté sur les aîtres d'un quelconque établissement de crédit, Prat se postait dans la salle des guichets, enlevait sa casquette, qu'il mettait dans sa

La prison de Melun, quartier de répression.

Et l'Anguille, par un chemin repéré d'avance, s'éclipait avec l'argent de la dame crédule.



poche, se collait sur l'oreille un crayon et attendait. Lorsqu'il voyait arriver une femme ou un jeune homme porteur d'un chèque à encaisser, il observait l'opération, mêlé au public, laissait sortir sa future victime et, une fois dehors, la rattrapait, en courant, assez loin de la banque :

— Madame (mettons qu'il s'agissait d'une dame), madame, excusez-moi, lui disait-il. Je suis employé au Crédit ou au Comptoir X... Vous venez d'encaisser un chèque de 5 840 fr. 90, n'est-ce pas ?

— Mais oui, monsieur...  
— Bien ! Or, vous avez été payée au moyen de cinq billets de mille francs, plus l'appoint...

— C'est exact...  
— Par un malencontreux retard, le caissier principal n'a pas été avisé à temps d'une opposition faite sur un certain nombre de ces billets de mille francs, à la suite d'un vol opéré cette nuit... On vous a réglée avec cinq de ces billets... Je viens donc vous demander de bien vouloir retourner avec moi à la banque, afin qu'on vous les échange...

La dame, inutile de le dire, s'empressait de suivre l'employé. Prat alors retournait dans la salle des guichets, prenait un morceau de papier, y inscrivait les numéros des billets, épinglait ceux-ci et la fiche.

— Je monte jusqu'à la caisse principale, pour faire l'échange. Veuillez m'attendre cinq minutes.

Et, prenant un escalier, il montait effectivement, pour redescendre par un autre chemin repéré à l'avance et gagner la sortie, sa casquette sur les yeux et l'argent dans sa poche.

Ce joli tour de passe-passe, l'Anguille l'avait accompli sans coup férir à Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille. Il aurait pu continuer avec le même bonheur s'il n'avait rêvé en outre de profits d'un autre ordre et infiniment moins intéressants.

Prat avait une amie qui adorait les fourrures :

« Pourquoi acheter des fourrures, lorsqu'il est si simple de s'en procurer sans bourse délier ? »

Et c'est pour avoir subtilisé une fourrure dans une auto arrêtée qu'il avait fait connaissance avec la maison Chave.

Il se trouva que, dans la perquisition faite au domicile de son amie, on trouva des fiches de banques diverses et des découpages d'articles de journaux parlant des exploits du mystérieux escroc des encaisseurs de chèques. On l'accusa d'être cet introuvable personnage.

Il passa en correctionnelle à Paris et récolta cinq ans de prison. Le maximum.

C'est là que se place sa première évasion. Comme on l'amenait au Palais pour une nouvelle instruction, Prat, à la porte de la souricière, profita de l'inattention d'un garde pour tourner à gauche dans le couloir, au lieu d'aller à droite. Il trouva un escalier, l'escalada, enfila une galerie et

se trouva dans le corridor des cabinets des juges.

Au lieu de chercher à s'enfuir au plus vite de ce lieu dangereux, l'Anguille s'assit tranquillement et attendit la venue d'un avocat :

— Maître, je cherche un défenseur... Pourriez-vous vous charger de mon affaire ?

Dix minutes plus tard, sous la conduite de ce guide bienveillant, Prat, discourant d'un procès imaginaire, arrivait dans la galerie marchande, saluait le cher maître et gagnait le large.

Repris et conduit à Lyon, l'Anguille y passa en correctionnelle. Là, le box des prévenus n'existe pas. Amené par un gendarme qui se retire ensuite en face du tribunal, le prévenu s'assoit sur un banc devant son avocat.

Il se trouva qu'au moment où le jeune escroc prenait place, une discussion assez aiguë s'éleva entre le défenseur de l'accusé précédent, qu'on venait d'emmenner, et le président. La salle manifesta à son tour. Il y eut vingt secondes de brouhaha et de confusion.

Elles suffirent à l'Anguille, qui, se baissant, trouva moyen de se glisser sous les bancs et de passer sous les travées réservées au public. Il sortit avec un groupe de curieux satisfaits, ce fut pour le malin garçon l'affaire de quelques instants.

Malheureusement, à l'infirmerie de Marseille, où l'avait amené une condamnation à cinq années de prison, Maurice Prat, qui se disait très souffrant, sentait que la réédition de coups semblables lui était à peu près impossible.

Cependant il fut bien près de réussir le jour où, amené au Palais de justice pour y répondre de son vol de fourrures, il trouva moyen de faire glisser de son poignet la chaîne qui l'unissait à son compagnon de route.

La voiture cellulaire s'était arrêtée à la porte de la souricière, laissant un espace de un mètre entre elle et la paroi du bâtiment administratif. Les gendarmes chargés du transport s'étaient rangés, comme de coutume, de chaque côté du passage et faisaient descendre les détenus deux par deux.

— Ne tire donc pas si fort, brute ! cria très haut l'Anguille, pour donner le change aux gardiens.

Comme le gendarme avançait d'un pas pour le pousser vers la souricière, l'Anguille, se baissant soudain, passa sous le bras du gardien, lâcha sa chaîne et s'apprêta à bondir.

Réflexe ? Geste machinal ? Il se trouva que la main du gendarme s'abaissa assez vite pour agripper le bas du vaste pardessus de l'amateur d'évasion :

Ce geste devait décider du destin de Maurice Prat. Envoyé à la centrale de Nîmes, l'Anguille y mourut.

SOUVENIRS RECUEILLIS PAR J. C.  
(A suivre.)

La centrale de Nîmes où l'Anguille acheva sa carrière.



## Le roman judiciaire de la folie de Madame W...

PUT-ON tromper des experts, de savants experts médicaux chargés par les tribunaux d'apprécier le degré d'invalidité de travail ou d'infirmité permanente consécutive à un accident donnant naissance à une demande de dommages-intérêts ? Ou encore, les savants officiels, spécialement choisis et désignés par les magistrats, ne peuvent-ils se tromper eux-mêmes ?

En un mot, est-il possible à des simulateurs adroits d'égarer la science de l'expert judiciaire pour obtenir d'illégitimes indemnités ?

La singulière affaire qui vient de se dérouler devant les tribunaux rémois constitue le plus remarquable et peut-être le premier cas de ce genre. Conter ce roman policier, c'est apporter à la question la contribution la plus utile et la plus vivante.

Par un beau jour du printemps de l'an dernier, deux autos filaient sur la route de Luxeuil. Elles s'accrochèrent. Double panache. Par un miraculeux hasard, les occupants des deux véhicules se relevèrent à peu près indemnes, et ayant souffert, semblaient-il, plutôt par crainte que par mal.

L'une des voitures était conduite par M. E... L'autre par M. W... Celui-ci était accompagné de sa femme.

Le tribunal fixa difficilement les responsabilités. Cependant, il fut admis que M. E... devait être considéré comme responsable de la collision, celle-ci s'étant produite au moment où son auto dépassait celle des époux W... Affaire des plus banales au demeurant, et dont les singulières conséquences sont étrangères à un débat normal sur les causes de la responsabilité.

M. W... n'avait que des égratignures. Mais au moment où le procès se présentait devant le tribunal, M<sup>me</sup> W... en fit demander et obtenir la remise en raison de son état.

Elle n'avait eu, elle, aucune égratignure. Seulement, elle faisait affirmer, par le ministère de son avocat, qu'à la suite de l'accident, une commotion nerveuse avait déterminé chez elle de graves troubles mentaux. Des experts furent commis par le tribunal de Reims, à savoir : un professeur à la Faculté de médecine voisine, assisté du médecin directeur et du médecin assistant de l'asile d'aliénés de X... (soyons discrets).

Le rapport des trois savants provinciaux fut formel : l'état de M<sup>me</sup> W... était déterminé d'une façon péremptoire et définitive. Celle-ci, selon les experts, avait perdu quasiment la raison. Elle était atteinte d'un « délire mélancolique » et d'une « impression d'anxiété permanente ». Sous l'empire de cette obsession, elle devait être l'objet d'une surveillance constante en raison des idées de suicide qu'elle manifestait.

Le tribunal, se jugeant suffisamment édifié par un rapport aussi complet, condamna M. E... à payer aux époux W... la somme de 500 000 francs de dommages-intérêts.

Celui-ci, n'étant assuré que pour un risque minime, devait donc verser, à lui seul, presque la totalité de la somme.

Le coup de volant fatal qui lui était reproché causait sa ruine.

C'est alors que, peu convaincu lui-même par les arguments scientifiques des experts départementaux, il eut recours aux soins d'un détective parisien, M. T..., qu'il chargea de surveiller M<sup>me</sup> W... afin d'être pleinement édifié sur son état.

Un matin, deux inspecteurs du détective, installés dans une rapide voiture de course, guettaient devant la maison de M<sup>me</sup> W... la sortie de celle-ci. Ils la virent, appuyée sur un domestique et une garde-malade, monter dans une puissante limousine qui s'éloigna sur la route. Derrière elle, la torpédo de sport fila.

Après une journée de voyage, M<sup>me</sup> W..., toujours accompagnée de ses gardes, descendit de voiture devant le charmant hôtel d'une petite plage. Mais les détectives ne remarquèrent pas sans surprise qu'elle sautait légèrement et s'engouffrait toute souriante dans le hall de l'hôtel.

Ce fut là désormais que leur surveillance redoubla.

Chaque fois que M<sup>me</sup> W..., en impressionnante toilette, se promenait sur la plage ou assistait aux galas du casino, deux messieurs fort corrects — ou du moins l'un des deux alternativement — se trouvait constamment derrière elle. A l'heure du bain, à l'heure du cocktail, à l'heure du dancing, M<sup>me</sup> W... n'échappait point à ses deux surveillants empressés.

M<sup>me</sup> W... se rendait fréquemment à la poste. Un détective a parfois le devoir d'être indiscret. Penché au-dessus de la blanche épaupe que dénudait un élégant pyjama, l'un d'eux put lire presque quotidiennement la dépêche expédiée par

M<sup>me</sup> W... Télégramme des plus innocent d'ailleurs, qui s'adressait essentiellement à un coulisier en Bourse, lui donnant des ordres de vente ou d'achat, à terme ou au comptant, selon les indications financières du jour.

Partout, M<sup>me</sup> W... se montrait souriante, mondaine, et tout à fait disposée à profiter des plaisirs qu'une plage à la mode offre à ses baigneurs.

Quelquefois, un troisième monsieur, à l'apparence grave, accompagnait les deux détectives. Puis tous trois, dans une sage étude remplie de cartons verts, dressaient le procès-verbal de la journée.

Le troisième personnage était un huissier de la localité, M<sup>e</sup> R..., qui notait gravement, sous la forme d'un constat, les manifestations de mondanité de M<sup>me</sup> W... Ces documents ne tardèrent pas à gonfler le dossier revendicatif de M. E...

On y lisait : « Ayant aperçu ce jour M<sup>me</sup> W... sortant de son hôtel revêtue de son peignoir de bains, nous la vîmes, seule, plonger, s'ébrouer dans l'eau, se diriger jusqu'à l'extrémité de la jetée en nageant avec habileté et revenir de même. Elle n'était pas accompagnée. »

« Ayant revêtu son peignoir de bain, elle entra à l'hôtel à 10 h. 30 ; à 11 h. 10 elle en ressortait en pyjama tango à pois bleus, et commandait au Bar de la Plage un cocktail Alexandra. A 11 h. 55, M<sup>me</sup> W... quine se savait pas suivie, s'engagea dans la rue principale de la ville. Elle entra chez une modiste, M<sup>me</sup> veuve L..., et marchanda trois chapeaux. Elle en choisit un de paille blanche à ruban couleur cerise en ordonnant qu'il fût porté chez elle. L'après-midi, à 5 h. 15, M<sup>me</sup> W... consommait un cherry gobler à la terrasse du Casino. Elle dansa un tango et un blues avec le professeur de danse de l'établissement. »

Bref, si M<sup>me</sup> W... faisait mille folies, il en résultait qu'elle paraissait cependant fort raisonnable !

Chaque journée, chaque heure de la vie estivale de M<sup>me</sup> W... fut ainsi notée en une quarantaine de constats d'une minutieuse précision. Armé de ces documents, M. E... déposa une plainte en dol. M. le Juge d'instruction Bernier fut commis et ordonna une nouvelle expertise qui fut confiée à des spécialistes parisiens des maladies mentales.

Le nouveau rapport fut tout à fait différent de celui des neurologues de province.

Ayant examiné M<sup>me</sup> W..., les praticiens lui reconnurent seulement une certaine nervosité, sans pouvoir exactement déterminer si elle était consécutive à l'accident d'automobile.

En tout cas, ils constatèrent que « l'évolution démentielle » considérée comme certaine par les premiers experts — lesquels avaient affirmé qu'en toute certitude l'état de M<sup>me</sup> W... devait empirer jusqu'à la folie — ne s'était pas réalisée, et que rien ne laissait deviner que M<sup>me</sup> W... ait pu, à un moment donné, être atteinte des troubles mentaux qui avaient été appréciés au prix d'un demi-million.

C'est alors que l'affaire revint devant le tribunal. M<sup>me</sup> W... fut acquittée du chef de dol. Le tribunal estima qu'aucune manœuvre n'avait été prouvée de sa part et qu'aucun délit ne pouvait être constaté.

Il n'est pas inopportun de remarquer que M<sup>me</sup> W... appartient à la plus haute société. Et cette circonstance, sans la mettre évidemment au-dessus des lois, avait semblé incompatible avec une manœuvre intéressée.

Mais surtout, il semble bien que le tribunal du lieu avait voulu défendre ses experts.

Néanmoins, fort de l'expertise nouvelle, M. E... attaqua devant la cour la décision des premiers juges qui l'avaient condamné à 500 000 francs de dommages-intérêts.

Contrairement à l'expertise des neurologues de la capitale, et contrairement peut-être à la logique des faits, M. E... fut débouté. La Cour d'appel, en effet, a voulu, par là-même, signifier combien il pouvait être difficile et périlleux d'accuser une partie d'avoir simulé des infirmités au point de tromper des savants experts.

Malheureusement, M. E... est la victime de cette thèse juridique. Et il devra payer 500 000 francs la théorie d'infailibilité des experts régionaux devant les tribunaux de leur chef-lieu.

Et M<sup>me</sup> W... touchera un demi-million, nonobstant sa lucidité, en raison d'une démesure illusoire, mais affirmée par l'infailibilité contestable d'une expertise officielle.

PIERRE BERTIN.

# LA PÈGRE

Miché sérieux.

« Or, un jour, ou plus exactement un soir, cette beauté lève un micheton rue Tronchet et l'emène dans un hôtel derrière la Madeleine où elle a coutume de « ramener » pour toucher sa remise sur la chambre et son pourcentage sur les consommations. Ce micheton n'est ni mieux ni plus moche que les différents lardons qu'elle a coutume de façonner quotidiennement. On peut même dire que des deux, c'est plutôt lui qui est épaté. Gisèle parle un langage châtié, coloré, elle a de la grâce, de la distinction et une délicatesse qui n'est pas monnaie courante dans le milieu des filles de tapin. Satisfait, le type règle la passe et prend rendez-vous pour le lendemain.

« Au cours de cette nouvelle entrevue, mon miché n'exige pas les faveurs de la belle. Il lui demande simplement d'accepter un five o'clock dans un tea-room discret et de lui tenir compagnie un petit moment.

« Gisèle a compris. Déjà elle a jaugé l'adversaire. C'est un sentimental. Il est ému comme un potache. Bonne affaire. Alors elle joue son rôle en actrice consommée, avec un sang-froid cynique. Et l'autre la contemple, subjugué. Il détaille ses cheveux flous, son front dégagé, ses épaules divines... Il lui trouve un air de distinction ineffable et tranquille qui le séduit. Pourtant il ne se découvre pas. En vain Gisèle essaye-t-elle de l'interroger sur ses occupations, sur sa vie personnelle, ses relations, ses plaisirs. L'autre esquive, feint et rompt. Elle triomphe cependant puisqu'il demande à la recevoir et l'invite à dîner pour le samedi suivant. Avant de la quitter, il lui glisse discrètement un gros billet dans sa petite main gantée.

« Au cours du dîner qui les réunit quelques soirs plus tard, Gisèle lui dit combien elle serait heureuse si elle pouvait avoir son chez soi, un petit intérieur sinon luxueux du moins confortable, où elle pourrait le recevoir en toute intimité, où ils pourraient s'aimer sans avoir à subir les sourires complaisants du gérant d'hôtel, de la femme de chambre et du garçon d'étage.

« Il est touché.  
— Et combien te faudrait-il pour arranger ce petit nid charmant ? demanda-t-il. Elle fait une petite moue.

« Oh ! pas grand-chose, presque rien, une trentaine de mille francs.

« L'autre ne répond rien, mais il propose de finir la soirée au cinéma. Alors, dans l'ombre propice, il lui remet une enveloppe qu'elle ne devra ouvrir qu'une fois rentrée chez elle... dans sa chambre. Mais il ne l'a pas quittée que l'enveloppe lui brûle les doigts, elle la déchante. Surprise ! Trois liasses de dix mille balles ! Elle hèle un taxi.

« Chauffeur, à la Nouvelle Athènes !  
« Elle entre en coup de vent. Fernand est là attablé dans un coin avec des amis. Il joue au poker. Un coup d'œil et il comprend. Tout de suite il vient rejoindre sa même qui l'attend déjà à la toilette. En deux mots, celle-ci lui rend compte de sa soirée, elle tire les fahots de son sac...  
« Il est régulier, fait l'homme, sans plus. Et il encaisse.

« Le lendemain, Fernand comprend qu'il a affaire à un miché de qualité et il se met en campagne avec sa moujine. Aux Batignolles, ils découvrent un petit appartement moderne, très chic, genre studio. Ils l'installent, Les trente mille francs y passent, mais c'est bien joué. Il faut amorcer grassement si l'on veut prendre du beau poisson...  
« Reçu dans ce home charmant et tout intime, et surtout constatant que Gisèle n'a pas abusé de sa confiance, le client sérieux est pris au piège. Et puis, ce n'est pas en vain que les rendez-vous se multiplient, que l'air est tiède et parfumé dans le boudoir. Gisèle se donne maintenant et ne se vend plus. Cadeau princier qui coûte déjà une fortune au quidam amoureux. Ses moindres désirs, ses caprices les plus futiles sont satisfaits aussitôt, et Fernand, en manager consciencieux, vit en grand seigneur.

Le client mystérieux.

« Une seule chose intrigue encore le couple complice. Qui est cet homme si riche, si discret, si généreux ? Oui, quel est-il et que fait-il ? Pour eux c'est toujours un mystère...

« Cependant, un beau soir que Gisèle boudeuse se refuse parce qu'il s'entête à lui cacher sa personnalité, il se découvre enfin.

Sur ces mots, Nataf esquissa un sourire et se leva.

« Je vais faire un petit tour à la roulette, fit-il un peu cynique, pendant ce temps, amusez-vous à déchiffrer l'énigme. On ne pouvait, en vérité, être plus cruel.

« Je donne ma langue au chat, lui cria-t-elle aussitôt.

Mais il était déjà autour de la table endiablée.

Un quart d'heure plus tard, il revenait furieux.

« Avec ce bouleur-là, s'écria-t-il ra-

Il ne fallait pas grand-chose à Gisèle. Une trentaine de mille francs seulement.

qu'est-ce que vous avez ? demanda-t-il en me regardant.

— J'ai... j'ai que j'étouffe. Vous ne sentez pas cette odeur. C'est intolérable...

— Evidemment, concéda le gentleman, ça fouette un peu quand on rentre, mais vous vous y habituerez dans quelques secondes. Tenez, venez au bar...

Un comptoir en zinc, un jeu de zanzibar, des pichets en grès.

A notre approche, le patron retira le brûle-gueule de sa bouche et saliva dans la sciure de bois. Il ne semblait nullement surpris de voir une tête nouvelle.

— Ce sera... ? demanda-t-il, en se penchant vers nous avec un sourire qui nous offrait deux dents.

« Ce fut Nataf qui répondit.  
— Pas au comptoir, vieille noix ! A la petite table du coin, là-bas. Ce sera deux fines, dans des grands verres. Et ne tremble pas en nous servant !

Le Roumain me fit signe de m'asseoir tandis qu'il se dirigeait vers un petit groupe debout près de la roulette.

Son absence fut courte.  
— Rien à faire pour gagner dix louis en ce moment, dit-il en se laissant choir sur la banquette. Ce sera pour un peu plus tard. En attendant, si vous le permettez, je vais vous conter une histoire qui vient de me revenir à l'esprit et qui est digne de figurer au livre d'or.

Fernand Laffite.

Du coup, j'en oubliai et le tripot, et les mines patibulaires qui m'entouraient. L'odeur de chien mouillé, elle-même qui flottait dans l'air me parut moins écœurante.

— Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de Fernand Laffite, demanda mon compagnon.

— ?...

— Mais si, voyons, l'homme aux tableaux... l'escroquerie de dix millions ? Tous les journaux en ont parlé. Il vous sera donc loisible de feuilleter la collection et de faire le point. Cependant il est certains détails que vous ne trouverez pas dans leurs colonnes, et pour cause, ils ne sont pas du domaine public. Pourtant, ce sont les tenants et les aboutissants de toute l'affaire. Ecoutez-les donc et faites-en votre profit.

« Fernand Laffite était un beau garçon. Pas un de ces jolis garçons d'aujourd'hui qui ont des cheveux gominés, des cils barbelés, une gueule de fille et pas de biceps. Non, un homme. Un mâle. Je l'ai vu tout nu. Je peux donc causer. Seulement s'il avait de la ligne et des muscles, il avait aussi un défaut, il était pourri d'orgueil. Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'il avait des raisons d'être fier de lui. Il avait une femme qui était non seulement une beauté de fille, mais encore qui avait fait ses classes. Elle était bachelière. A cette époque, c'était plutôt rare dans le milieu. De nos jours, c'est un peu plus commun, l'instruction ne nourrissant plus son homme ni sa femme. N'insistons pas...

« Comment cette jeune fille de bonne famille était-elle tombée dans les pattes de Fernand ? Pourquoi avait-elle consenti à se prostituer ? Ce serait un peu long à vous raconter. Contentez-vous de savoir qu'elle faisait le tapin dans le secteur chic : Chaussée d'Antin-Opéra-Madeleine, secteur réservé aux femmes de classe, aux pouliches de sang, aux aristocrates du business.

VI (1)

Tripot.

La porte du porche se referma avec un bruit mat. Je suivis Nataf qui traversait un corridor qu'éclairaient à peine, dans leurs suspensions de bronze dédoré et de verre rose, des veilleuses de sanctuaire. Une abominable odeur d'humidité, de mois, exaspérée par une senteur d'urine, me pressurait la gorge, me serrait les tempes.

— Vous ne m'aviez pas annoncé que nous allions dans un bouge, dis-je au Roumain en le rejoignant au tournant du couloir.

— Pensiez-vous que je vous conduisais dans les salons de Monte-Carlo ? Mon compagnon haussa les épaules et tira une porte. Nous étions dans la salle de jeu.

Tripot classique. Plafond bas, lumière d'aquarium, murs lézardés et déteints, rideaux tirés... Autour de la roulette, — la seule qui tournait à cette heure avancée de la nuit — des faces faisandées aux yeux liquides, aux joues flasques, aux lèvres tordues par une perpétuelle aigreur.

J'avais reculé dès les premiers pas. Nataf se mit à rire.

— Ah ça !

(1) Voir, *Police-Magazine* numéros 146-150.

Qui est cet homme si riche, si discret, si généreux ? C'est un mystère.



# COSMOPOLITE



Il assure des tableaux pour la bagatelle de 10 millions et les expédie à New-York

Ci-contre : Des experts furent nommés.

jeu pour la police de découvrir le pot-aux-roses...

Fernand fut arrêté et des experts nommés. Selon l'usage, l'accord ne régna guère entre les doctes compétences, les uns prétendant que les tableaux n'étaient que de vulgaires copies parfaitement imitées, les autres jurant bien haut qu'elles avaient sous les yeux les œuvres originales. Pourtant, après de longues discussions et savantes parlottes, ces messieurs finirent par tomber d'accord : les tableaux n'étaient pas de la main des maîtres, partant ils n'avaient aucune valeur.

La figure du Roumain s'illumina d'un sourire.

— Je ne vous dirai pas, gouailla-t-il, que le plus épaté de tous en apprenant le résultat de l'expertise...

— Ce fut Fernand.

— Vous l'avez dit.

## Épilogue.

Nataf leva l'index (1) et annonça : — Epilogue. Pour abus de confiance et escroquerie à l'assurance, deux ans de prison ferme, amende et dommages-intérêts envers les compagnies qui s'étaient portées partie civile. Une somme considérable.

À sa sortie de Fresnes, Fernand avait tout perdu. Son compte en banque était dégonflé et Gisèle avait obtenu le divorce à son profit. D'un seul coup, écaillé, vidé, lavé. Plus de pèze et plus de gonzesse.

Le Roumain fit un geste de la main qui voulait dire quelque chose comme : « c'était écrit... rien à faire », puis, à sa façon, tira la conclusion de cette histoire :

— Quand on a une trop grande gueule, voyez-vous, et qu'on l'ouvre à jet continu, on finit un jour par se décrocher la mâchoire.

(A suivre.) CLAUDE VINCELLE.

(1) Geste familier du Roumain.

A droite : Les deux principaux accusés de l'affaire de faux tableaux : Abraham Skrob et Fernand Laffite.

TRÈS PROCHAINEMENT UNE ENQUÊTE PASSIONNANTE :

## Huit jours avec les mauvais garçons

par Maurice CORIEM



geur, rien à faire, c'est une andouille !

Et il confessa en souriant :

— J'ai perdu trois cents balles...

Ces condoléances présentées, il vida son verre et siffla le patron :

— Je reprends une fine, hein, ça vous coûtera tout de même moins cher.

Alors il revint à son histoire.

— Eh bien, avez-vous le nom du personnage ?... Non ?... Vous plait-il de le connaître ?... Oui ? Dans ce cas tenez-vous bien. Ce personnage mystérieux, ce micheton discret, ce client plein aux as, c'était le prince de Bourbon. Ne rigolez pas ! Je n'ai pas l'habitude de tirer vanité en décochant des aneries. D'ailleurs, c'est bien simple et, je vous le répète, si vous croyez que je bluffe ou que je me paye votre tête, vous avez un moyen facile de contrôler mes dires et de me confondre. Feuilletez la collection d'un quotidien quelconque année 1924, et vous y trouverez en première page la preuve que Fernand Laffite eut des démêlés fameux avec le prince de Bourbon.

M'étant incliné, le Roumain poursuivit :

— Vous voilà donc rassuré ? Bien ! Donc, mon gaillard n'était autre que le prince de Bourbon en personne, l'authentique aient du roi d'Espagne, riche à millions et fou d'amour. Oui, monsieur, complètement fou de cette même qu'il avait connue un soir sur le bitume de la rue Tronchet. La vie a de ces bizarreries qu'il ne faut pas chercher à expliquer. On les constate et c'est tout. En tout cas, pour mon Fernand, c'était la vache à lait, et avec des mamelles en or !

## Mariage.

« Cependant, en homme malin, et craignant que Gisèle, grisée par son succès, ne s'évanouisse en glissade, il résolut de lui passer l'entrave et de se l'attacher par une chaîne indémaillable : le mariage.

Je ne pus m'empêcher de rire, ce qui eut le don de chatouiller l'exquise sensibilité du Roumain, qui se facha.

— Alors, s'écria-t-il, on n'a pas le droit de se marier dans le milieu ?

— Mais si, mais si, cependant avouez qu'il est assez comique de voir un homme, qui s'est mis de lui-même au ban de la Société pour se parer glorieusement du titre de « hors la loi », demander, pour les besoins de sa cause, protection à cette loi qu'il honnit et chercher abri dans le giron d'un tribunal dont il se moque.

— Et après ? grogna Nataf ébranlé.

— Rien, je tenais à vous signaler le paradoxe, c'est tout.

— Paradoxe... paradoxe, bafouilla mon compagnon sans trop comprendre. Ça, c'est encore possible. Toujours est-il que c'était pour Fernand le seul moyen de tenir sa mère. Gisèle ne fit d'ailleurs aucune difficulté, Laffite ayant su jouer de la corde sensible. Il faut vous dire, en effet, que cette fille de bonne famille s'était laissée séduire à dix-sept ans. C'est même un peu pour ça qu'elle était glissée sur le trottoir... Alors Fernand lui promit de reconnaître le moutard le jour des épousailles, de lui donner son nom et de l'élever dignement. C'en était assez pour avoir raison des dernières objections de la malheureuse qui, en vérité, n'avait pas grande volonté.

« Ainsi garé, Fernand n'avait plus qu'à le laisser vivre. C'est ce qu'il fit. Le prince, mordu au sang, faisait bien les choses. Petit hôtel particulier avenue du Bois, château en Touraine, toilettes, fourrures, et des bijoux formidables ! Oui, monsieur, des cabochons gros comme des noisettes aux doigts, aux oreilles, et des colliers de perles, et des pendentifs, et des bracelets, et tout, et tout !

Nataf épongea son front couvert de sueur.

— Naturellement l'argent liquide ne manquait pas non plus. Fernand, dans la coulisse, tirait sur la ficelle et pressurait le fruit mûr qui dégorgeait comme une grappe d'alicante. C'est ainsi que Gisèle, sous prétexte de prévoir pour ses vieux jours, se faisait acheter par son bienfaiteur des valeurs haut cotées en bourse. Une fois en possession des titres, elle les reflait à Laffite qui, sans perdre de temps, les repassait sur le marché.

Le Roumain leva les yeux et les bras au plafond.

— Ah ! c'est un homme qui savait nager, fit-il, admiratif.

Et il expliqua :

— Des actions de société, ça peut un jour ne plus rien valoir ou être difficilement monnayables, tandis que des billets de banque, ça, pas d'odeur, et ça garde toujours sa puissance... Bref, à ce moment-là, Laffite avait dans son coffre au Crédit Lyonnais plusieurs millions. Et tous pompés au prince en moins de quatre ans. C'était du beau travail...

Nataf remua les lèvres, l'eau à la bouche.

Puis il poussa une pointe :

— Entre nous, fit-il en ricanant, ce Bourbon-là, c'était un joli cornichon !

Il fit encore une autre constatation, celle-ci d'un ordre plutôt psychologique.

— Malheureusement, déclara-t-il, dès

qu'un homme est arrivé à un certain degré de prospérité, il se croit tout permis. Et l'on voit ça dans tous les milieux, dans tous les pays... Fernand ne devait pas échapper à la maladie, et elle devait le mettre en bas d'un seul coup. Les journaux d'alors ont publié les bulletins de santé, raconté l'histoire, mais voici sur celle-ci la toute vérité.

## Les tableaux des grands maîtres.

« Fernand, pris dans l'engrenage et conscient de sa force, avait décidé de frapper un grand coup. Le prince ne venait-il pas de commettre l'imprudence de dire à Gisèle que dans son château de Madrid il possédait entr'autres objets des tableaux anciens signés des plus grands maîtres et d'une valeur inestimable. Dès lors, Laffite n'eut plus de cesse que sa mère ne se soit pas fait donner pour orner son château de Touraine quelques-uns de ces chefs-d'œuvre uniques au monde. Je vous ai dit que le prince ne savait rien refuser à son amie. Il ne vit d'ailleurs dans la demande de celle-ci qu'un caprice de femme, et de femme se piquant de goûts artistiques. Il fit donc le voyage et rapporta quatre peintures célèbres qui furent mises aussitôt en bonne place dans le château des bords de la Loire.

« Fernand avait ourdi un plan machiavélique, vous allez voir. Le prince, ayant emmené sa folle maîtresse passer l'hiver sur la côte d'Azur, il part en auto, pénètre dans le château et décroche les tableaux. De retour à Paris, il les assure pour la bagatelle de dix millions et les expédie à New-York, où, à cette époque de prospérité, les amateurs rafflent toutes les vieilles choses françaises. Quelques jours plus tard, lui-même part pour l'Amérique. Il y séjourne un mois, durant lequel il promène et montre un peu partout les précieuses peintures puis, brusquement, il fait un colis du tout et le réexpédie en France.

Le Roumain esquissa un sourire.

— Tout ça, vous l'avez compris, n'était que la mise en scène.

Je dus confesser, à ma honte, à mon compagnon que je ne voyais pas très bien où Fernand voulait en venir.

Nataf m'interrompit.

— Permettez, une petite seconde, et tout va s'éclaircir. D'abord une parenthèse :

« Le roi d'Espagne n'avait pas été sans s'émouvoir de voir son cousin le prince de Bourbon faire des dépenses aussi folles pour une femme. Discrettement, il avait fait filer son parent et n'avait pas tardé à apprendre toute la vérité. Aussi, voyant en quelles mains il était tombé et craignant que les libéralités du prince ne s'attaquent un jour au patrimoine familial représenté par les œuvres d'art déposées au château de Madrid, et particulièrement aux tableaux des grands maîtres, il avait pris le soin de faire remplacer ceux-ci par des copies...

— Je comprends, m'écriai-je, le voleur était volé. Fernand n'avait en main que des œuvres sans valeur.

Mon compagnon haussa les épaules.

— Ce qui n'avait pour lui aucune importance puisqu'en réalité, il ne cherchait pas à les vendre.

Cette fois je ne comprenais plus.

— Comment cela, fis-je interloqué, puisqu'il avait fait le voyage de France en Amérique...

Nataf se mit à rire.

— De la mise en scène, je vous le répète. Le coup était d'autre envergure. Suivez-moi bien. Si Fernand avait promené un peu partout ses tableaux en Amérique, il les avait aussi réexpédiés en France.

— Et alors ?

— Alors, à la douane du Havre, les tableaux disparaissaient mystérieusement... Des complices de Fernand, payés par lui, les avaient subtilisés durant la nuit.

## Le grain de sable.

« Ce fut un coup de tonnerre dans la presse. Manchettes impressionnantes, détails, photographies des œuvres dérobées... Bien entendu, en conclusion, toutes les feuilles annonçaient que celles-ci étaient assurées pour dix millions. Et ce fut ce dernier détail qui fit crouler toute l'entreprise.

Le Roumain dodelina du chef.

— Hé oui, il y a comme ça, presque toujours, le petit grain de sable qu'on n'a pas prévu et qui vient se coller dans l'engrenage, détraquant la machine...

Je comprenais de moins en moins. Un moment, Nataf s'amusa de mon ahurissement, puis il expliqua :

— Les complices de Fernand n'avaient touché que deux mille francs pour faire le travail, alors vous jugez de leur fureur quand ils apprirent par les gazettes que le mec entendait se sucrer de dix millions en les soutirant aux assurances. C'était une trahison. Tout de suite, ils résolurent de passer à la vengeance. Arrêtant l'auto qui les ramenait à Paris, ils abandonnèrent sur le bord de la route, au pied d'un arbre, le colis précieux. Ce fut alors un

# destinée

Sa place préférée est celle du coin. Elle y est là son sac sur ses genoux ; elle attend...

I

ANDRÉA est assise à la terrasse devant un café-crème refroidi depuis deux heures et à moitié consommé.

Personne ne sait comme Andréa faire durer un café-crème.

Chaque fois que je la vois assise bien sagement sur sa chaise devant un guéridon, le café-crème en est au même point.

C'est à croire qu'elle boit toujours le même. Ou plutôt qu'elle ne le boit jamais.

Elle ne regarde rien, en regardant tout le monde.

Sa place préférée est celle du coin. Quand le garçon ne la voit pas, elle s'y assied sans consommer. Elle est là, son sac sur ses genoux. Elle attend...

J'aime la conversation d'Andréa. Je m'assieds volontiers à côté d'elle, c'est-à-dire à la table voisine. Car je ne veux pas la gêner dans ses affaires.

Ainsi, nous pouvons échanger des mots et peut-être des idées.

Je ne fais pas de morale à Andréa. Je lui parle son langage. Je ne prétends pas à sa rédemption. Je ne suis pas saint Vincent de Paul, ni même Tolstoï. Et je ne me livre pas à une gymnastique littéraire ou philosophique pour démontrer son innocence. Andréa est une « fille ». Elle est ce qu'elle est. Moi, je suis curieux des choses de la vie.

C'est tout. Nous nous entendons très bien tous les deux. Et, qu'on me laisse cette illusion, ce n'est pas parce que je lui paye son café-crème. Elle sort toujours ses sous, bien poliment, pour le régler quand elle me quitte. Si mon geste qui la prévient lui fait plaisir, c'est parce qu'elle est pauvre. Et elle a la pudeur de ne pas laisser voir ce plaisir.

Andréa a été la « copine » de Marcelle Puissant, la « fille soumise », comme écrivent les feuilles, qui a été mystérieusement assassinée dans une chambre d'hôtel de la rue des Martyrs.

Peut-être a-t-on déjà oublié ce crime. La vie passe si vite...

Et puis, c'est si peu de chose à Montmartre, une fille de moins !

J'ai exposé devant Andréa les trois hypothèses classiques.

Le crime sadique. Le crime d'un voleur. Le crime de la vengeance.

Andréa suit les évolutions des hommes qui défilent sur le boulevard et, sans se distraire de son attention professionnelle, elle me répond :

— Marcelle a été butée par un homme qui savait ce qu'il voulait.

— Qu'est-ce qu'il voulait, Andréa ?

— Il a réglé une affaire.

— Quelle affaire ?

— Ça j'ignore. Mais elle parlait trop, Marcelle. Ça n'était pas une mauvaise fille. Elle était bien avec les poulets. Elle ne s'en cachait pas assez.

— Une donneuse ?

— Je ne dis pas ça. Elle avait le « condé ».

Des fois, elle a pu dire un mot de trop sur l'une ou sur l'autre. Il y a eu des femmes emballées la semaine d'avant le coup.

Elle, elle est passée au travers. Ça avait fait causer. Pour moi, tout vient de là.

— L'homme d'une femme « faite » qui s'est vengé ?

— Comme vous dites.

Et Andréa conclut avec une philosophie facile et résignée à laquelle elle ne croit peut-être pas :

— Et puis, crever comme ça ou autrement...

\*\*

Au fond, elle est indifférente à son destin. Elle en ignore la triste fatalité. Les filles n'y pensent guère. Elles sont pareilles à tous ceux qui exercent un métier dangereux. Ils sont inconscients du péril.

Celui qui courent les filles est ignoré. On peut croire que leur vie n'est qu'une longue caresse, répugnante, certes, mais qui ne porte pas d'autre menace que celle de l'hôpital — assez sensible, cependant. Communément, on imagine l'homme « qui monte » comme un client salace et parfois généreux.

Qu'on réfléchisse à ceci : une fille s'enferme plusieurs fois par jour avec un inconnu. Elle en a « connu », en peu d'années, des milliers.

Parmi tant d'hommes, il y a des détraqués, des fous, des brutes, des assassins. La statistique des crimes commis sur des filles révèle un étonnant pourcentage d'impunis.

Andréa m'écoute sans s'émouvoir. Ce qui l'inquiète, c'est la chambre à payer le mercredi. Un homme passe qui la regarde. A son tour, elle appuie le regard. L'homme sourit :

Je dis à Andréa :

— Je ne te retiens pas. Il ne faut pas te gêner pour moi.

Elle me répond :

— Je ne me gêne pas. Merci. Mais ça n'a rien à faire.

— C'est un type pas franc ?

— S'il fallait se lever pour tous les types qui rigolent en passant, on risquerait de perdre sa soucoupe.

Elle m'explique. Comme le verre dure longtemps, le garçon veille à ne pas rater le moment où il pourra l'emporter. Si la fille se lève une seconde, ça suffit. Plus de soucoupe ! Et comme dit Andréa :

— Ça coûte un crème chaque coup,

A toutes les heures du jour on la voit passer dans les rues qui bordent le boulevard Rochechouart.

ce truc-là. Quand un homme est vraiment « une touche », il ne s'éloigne pas. Il ralentit le pas. Il rôde autour de la fille. Il s'arrête. Il fait signe.

— Combien de touches par jour, Andréa ?

Je suis indiscret ? Andréa ne s'en doute même pas. Elle me répond comme un artisan que j'interrogerais sur les choses de son métier :

— Ça dépend du temps.

Ainsi, quand il pleut, d'une pluie un peu chaude, les mâles s'agitent.

— Et puis c'est surtout aux fins de mois.

— Vraiment ? Ça, c'est curieux...

— Non. Les hommes ont touché leurs appointements.

C'est juste. Je n'avais pas pensé à cela.

\*\*

Quelquefois une amie d'Andréa s'arrête un moment avec nous. Mais ce n'est pas pour faire la terrasse. Olga ne « travaille » pas dans les cafés. Elle est assez jolie et presque distinguée. Elle a eu son drame. Mais il est antérieur à sa vie galante.

Son mari lui a tiré un coup de revolver. Il l'a manquée. Olga se promène et, dans son sac, elle garde la coupure de journal qui relate le fait-divers.

Olga n'a pas l'indifférence bovine d'Andréa. C'est peut-être pour me plaire ou pour m'étonner qu'elle évoque son sort.

— Des gens que je vois, comme ça, une fois et puis que je ne reverrai jamais plus...

— Les hommes, dit Andréa, c'est toujours des hommes.

Olga n'est pas encore bien affranchie. Elle garde une sorte de dégoût, plus sentimental que physique, de son métier.

— C'est comme des bêtes, dit-elle.

\*\*

J'ai demandé un jour à Andréa :

— Cela ne t'est jamais arrivé de rencontrer un homme qui veuille te faire un mauvais parti ?

Elle répond :

— C'est rare.

C'est rare comme un accident. Mais, comme pour l'accident, il suffit d'une fois.

— L'autre soir, j'avais eu une touche.

Un homme bien, en chapeau. Seulement, il était poivre. Comme il ne parlait pas beaucoup, je ne m'en étais pas gourée. C'est dans la taule que je m'en suis avisée.

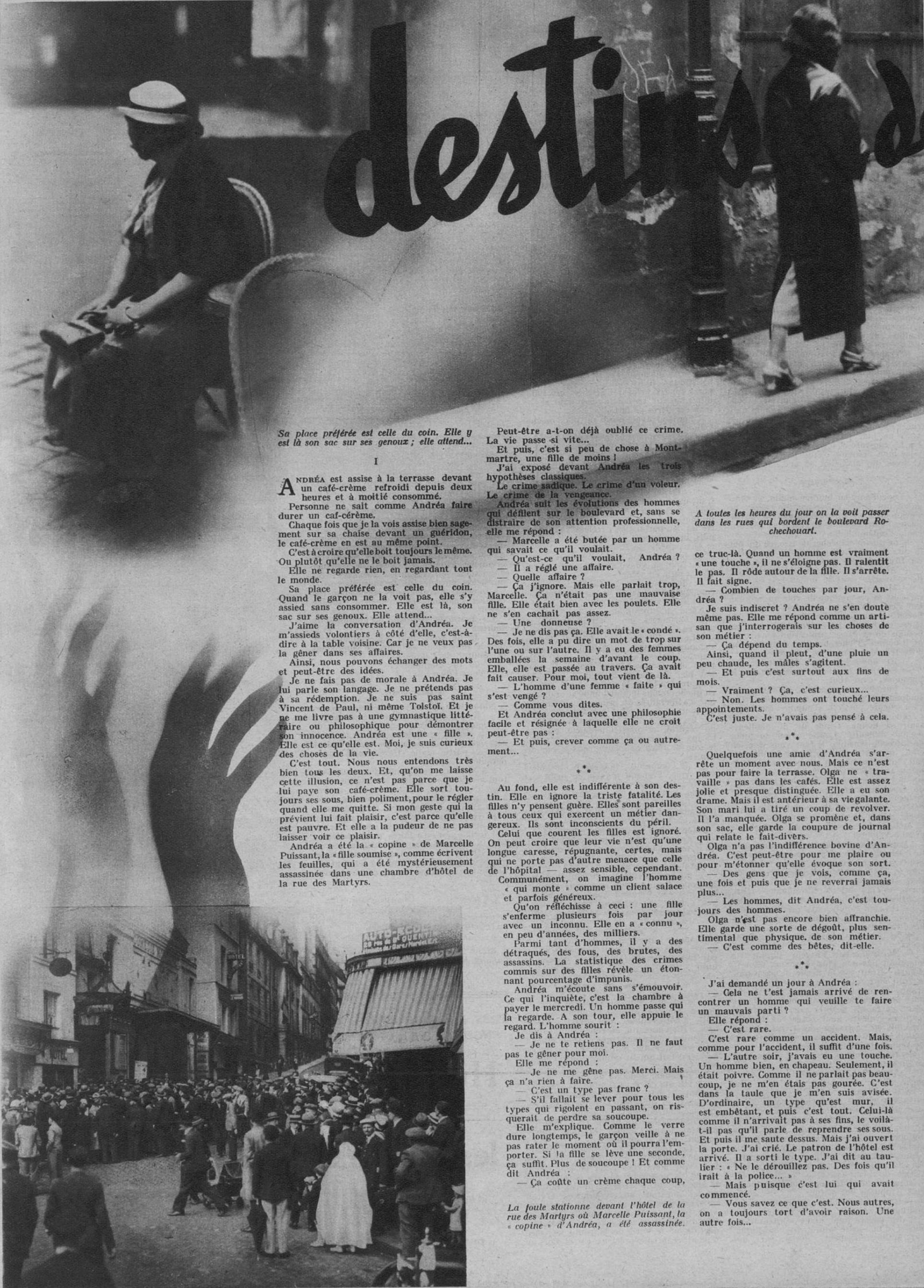
D'ordinaire, un type qu'est mur, il est embêtant, et puis c'est tout. Celui-là comme il n'arrivait pas à ses fins, le voilà-t-il pas qu'il parle de reprendre ses sous.

Et puis il me saute dessus. Mais j'ai ouvert la porte. J'ai crié. Le patron de l'hôtel est arrivé. Il a sorti le type. J'ai dit au taulier : « Ne le dérouillez pas. Des fois qu'il irait à la police... »

— Mais puisque c'est lui qui avait commencé.

— Vous savez ce que c'est. Nous autres, on a toujours tort d'avoir raison. Une autre fois...

La foule stationne devant l'hôtel de la rue des Martyrs où Marcelle Puissant, la « copine » d'Andréa, a été assassinée.



# Les Filles

Mais Lucette passait.  
— Salu...e-l...  
Et Andréa est partie avec Lucette. Je ne saurai jamais l'histoire de cette « autre fois »...

Par contre, j'y gagne d'avoir connu Lucette. C'est une curieuse petite fille. A toutes les heures du jour, on la voit passer en courant dans les rues qui bordent le boulevard Rochechouart.

Rue Dancourt, place Dancourt, elle file, une canette de bière à la main ou un sac à provisions, tête nue. Un vieil imperméable jeté sur un peignoir déchiré. Elle court et fait voltiger ses mèches folles. Elle n'est pas jolie. Elle est mieux que cela. Elle est piquante et son petit corps est souple.

— Elle serait bien, cette petite, constate Olga, si elle était habillée.

— Dès qu'elle a un chapeau, elle n'a plus une touche, dit Andréa. C'est une môme qui ne supporte pas la toilette.

C'est vrai. Je l'ai remarqué. Son vrai succès, c'est quand elle passe, en petite habitante du quartier, faisant ses courses. Tous les hommes la regardent. C'est sans doute parce qu'elle ressemble à la petite ouvrière qu'elle était encore il y a deux mois.

— C'est bon ce que t'emportes dans ton sac ?

— Viens goûter ! crie Lucette.  
— On y va ? demande Andréa.  
— Allons-y !

Lucette rit de toutes ses dents blanches. Dans le sac, il y a, pêle-mêle, un bifteck et du raisin.

— La barbaque, je vous préviens, c'est du trotinet.

— Du cheval ? fait Andréa avec dégoût.  
— C'est très bon, fais-je.  
— Tu nous invites ?  
— Si vous voulez !

Un jour, devant un hôtel j'ai vu la silhouette de Lucette. Un homme la pressait.



Lucette a bon cœur. Je propose le vin bouché et un gâteau. Nous voilà grimant tous les trois les marches biscornues d'un vieil hôtel misérable à carrelage rouge.

La chambre est en désordre, sale. Le papier est sordide, les rideaux déchirés. Un fourneau à gaz s'entrevoit dans un placard. L'odeur des frites

emplit la chambre. Je suis assis sur le lit, On mange. On boit. On rit.

Soudain, Lucette pleure. Andréa me dit :

— C'est à cause de son homme.

— Qu'est-ce qu'il lui a fait ?

— Rien. Il est au ballon. Il vient de s'en faire offrir pour six mois. Chaque fois qu'elle est en rigolade, ça lui revient.

Faut pas faire attention.

Je respecte la douleur de Lucette.

Quand elle s'essuie les yeux, comme elle ne ressemble pas aux autres filles, je lui demande :

— Ça va, le métier, Lucette ?

Elle ne me répond pas d'abord. Elle n'aime pas qu'on lui parle de ça.

C'est avec la seconde bouteille qu'elle s'est livrée.

— Je n'aurais pas cru que c'était ça les hommes !

Je ne l'interromps plus. Je l'écoute parler.

— Je n'aurais pas cru qu'il y ait tant de dingos. Dans les commencements, ils me faisaient rigoler. Maintenant, ils me font peur.

— L'autre jour, un type m'arrête là, tout près, au coin de la place Dancourt. Il offre un café. Il m'emmène. On va à l'Oasis.

— C'est « une bonne hôtel », remarque Andréa.

— Une fois là-haut, le type sort de sa poche une sorte de faux-col en dentelles empesées et qu'il me met autour du cou. Il se déhabille et voilà qu'il met ma chemise.

« Hé là ! que je lui dis, pas de blague ! Faut pas me déchirer ma limace ! » Je croyais qu'il faisait ça pour se marrer.

Mais il me regarde. Il avait les yeux pleins de sang. Il bavait. Il était affreux. Je pensais : « Il va m'étrangler tout à l'heure. »

Il n'a rien fait. Il s'est rhabillé et il est parti après avoir enveloppé son faux-col dans du papier de soie.

— Y a comme ça des types que c'est leur idée, commente Andréa.

— Ah ! qu'est-ce qu'on voit ! Il y en a un sur quatre qu'est cintré. C'est peut-être la chaleur... Un après-midi, à Pigalle, deux hommes m'abordent. Je ne voulais pas monter avec deux hommes. Mais c'était le jour de la chambre. Je me laisse faire. Là-haut, les deux hommes ne s'occupent plus de moi. L'un, le plus grand, me paye mon étrenne. Et puis voilà mes deux saligauds...

— Alors, pourquoi emmenaient-ils une femme avec eux ?

— C'est ce que je me demande encore.

— C'est par rapport à la chambre. C'est plus facile à louer avec une femme, et c'est moins cher, nous apprend Andréa, qui dans sa simplicité sait bien des choses.

— C'est aussi cher que le cadeau. Et puis, tout le temps que le plus vieux type s'occupait pas de moi — au contraire — il me disait : « Regarde-moi ! Regarde-moi ! » Pour ce que c'était beau à regarder !

— Alors, c'était leur idée qu'une femme en soye...

— Mais je n'en étais pas ! proteste Lucette. J'ai eu un petit ami — je remarque que Lucette ne sait pas encore dire un client — qui montait souvent avec moi. Il ne m'a jamais touché. C'était inutile. On se demande pourquoi qu'il ne montait pas tout seul. Et c'était un jeune homme. Et il n'avait pas l'air de ça. Alors je pense qu'il aurait aussi bien pu me faire du mal. Est-ce qu'on peut savoir avec des gens comme ça...

— Mais tu n'as jamais été attaquée, Lucette ?

— Pas encore, mais à force de rencontrer des fous, ça m'arrivera sûrement.

La rare clairvoyance de cette fille singulière m'attachait. Il me semblait qu'elle lisait mieux que les autres son destin.

Je l'avais perdue de vue. J'étais pourtant curieux de ses propos, de ses souvenirs si neufs.

Et le hasard... Un jour, faubourg Poissonnière, devant un hôtel, j'ai vu la silhouette de Lucette. Elle se glissait dans le corridor. Un homme la pressait.

Je me suis arrêté. De pareilles filles ne sont pas rares. Mais une pareille sincérité est rare. Je ne sais qu'elle pudeur stupide m'a retenu de l'attendre, comme j'en avais l'envie au fond de moi.

N'importe, puisqu'en repassant par là, quelques instants plus tard et jetant mon regard dans l'ombre du couloir, j'ai soudain reconnu sa silhouette.

Elle m'a vu aussi et reconnu tout de suite.

— Hé là ! m'a-t-elle jeté gaiement.

Puis, sur le pas de la porte :

— Attendez-moi. Je reviens.

Et aussitôt :

— Ou plutôt, non. Entrez donc avec moi. J'ai à causer à la patronne. C'est une copine.

Je suis entré dans l'arrière-bureau. La

— C'est bête... je n'ose jamais compter devant le type.

patronne remettait à Lucette son « fade ». C'est-à-dire sa commission sur le prix de la chambre. Malgré son métier ; elle avait un air avenant, cette hôtelière. Les gens ont de telles inconsciences. Elle a offert un petit cassis.

Lucette m'avait présenté :

— Un copain.

Pendant que nous buvions debout le petit verre :

— Je n'ai pas compté ce qu'il m'a donné. C'est bête... Je n'ose jamais compter devant le type...

Devant l'apéritif, elle m'a confié :

— Ah oui... vous vous rappelez... Eh bien, j'ai toujours peur... Andréa, elle, n'y pense pas. Olga dit seulement que les hommes la dégoutent. Moi, ils me donnent les foies.

Pourquoi Lucette attire-t-elle ces aventures dont il se faut de si peu qu'elles ne soient terribles ?

— Il était monté un soir vers huit heures. Il était pressé. Il disait en riant que sa femme l'attendait pour la soupe. Tout d'un coup, il sort de sa poche un instrument que j'ai mal vu d'abord. Je croyais que c'était un crochet à bottines. J'ai vu ensuite que c'était une sorte de poinçon effilé et tout droit. Il s'est mis à me piquer à petits coups rapides et précis. On voyait qu'il avait l'habitude. J'ai voulu crier.

Il m'a dit : « Ne gueule pas ou j'enfonce ». Il m'avait fait un gentil cadeau. Quand il m'a eu assez piquée, il a rengainé son outil.

Et il s'est mis à sourire comme un qui aurait fait sa petite affaire bien gentiment. Et il est parti en me disant au revoir, pour aller manger sa soupe avec sa femme...

— Un jour il enfoncera le stylet jusqu'au bout. Et après ça, allez donc !

Elle me dit aussi, parlant d'un autre :

— C'était un client très doux (elle dit bien : un client, maintenant). Il avait la meilleure figure qu'on puisse voir. Quand nous avons été ensemble, il s'est mis au lit. Il m'a embrassée tout doucement. Et j'ai vu qu'il pleurait. Et puis, de dessous l'oreiller, il a tiré un revolver qu'il y avait caché en s'écriant : « J'ai trop souffert. J'en ai assez ! Je veux mourir ! » Et il appuyait le pétard sur sa tête. Moi, j'étais affolée.

Je pensais : « Ça y est ! On va dire que c'est moi qui l'ai zigouillé, cet idiot ». Je lui ai dit. Alors savez-vous ce qu'il m'a répondu : « Eh bien ! mourons ensemble ! »

Il voulait que je me suicide avec lui.

« Des fois, ajoute Lucette, il arrive encore qu'on tombe sur un poisse. C'est tant pis pour notre pomme. Mais le danger n'est pas grand si c'est un homme qui veut seulement se passer une fantaisie. Si c'est un gars paumé qui cherche le mariage, ça devient mauvais.

Et, changeant de ton :

— Tenez ! On s'étonne, des fois, que nous ayons des hommes. Comment qu'on ferait pour se défendre contre les barbeaux ?

« Je n'avais rien remarqué de celui qui m'avait emmenée. Dans la carrée, il n'a pas dit un mot. A partir de ce moment-là, je n'ai plus entendu le son de sa voix. Il a posé sa lame sur la table, tout ouverte, et il s'est déshabillé. Qu'est-ce que vous vouliez que je fasse ? J'ai fait comme si je n'avais rien vu. Et quand c'a été fini, il a ouvert mon sac, il a pris ce qu'il y avait dedans. Il avait payé correctement la chambre. Seulement, quand il m'a eu tout fauché, il est parti tranquillement.

Et Lucette achève :

— Enfin, je suis encore là pour le moment. Et je n'ai pas été assassinée comme Irma.

— Qu'est-ce que c'est que cette Irma ?

— Une femme de la rue du Ponceau. Elle a été assassinée. Mais elle n'en est pas morte. C'est une drôle d'histoire encore. Pas une histoire de fou. Pas une histoire de poisse. Vous voulez connaître Irma ? (A suivre.)

MAURICE CORIEM.

Elle a eu le geste rituel. Elle a un peu soulevé sa jupe et glissé le petit paquet dans son bas.

— C'est bête... je n'ose jamais compter devant le type.

patronne remettait à Lucette son « fade ». C'est-à-dire sa commission sur le prix de la chambre. Malgré son métier ; elle avait un air avenant, cette hôtelière. Les gens ont de telles inconsciences. Elle a offert un petit cassis.

Lucette m'avait présenté :

— Un copain.

Pendant que nous buvions debout le petit verre :

— Je n'ai pas compté ce qu'il m'a donné. C'est bête... Je n'ose jamais compter devant le type...

Devant l'apéritif, elle m'a confié :

— Ah oui... vous vous rappelez... Eh bien, j'ai toujours peur... Andréa, elle, n'y pense pas. Olga dit seulement que les hommes la dégoutent. Moi, ils me donnent les foies.

Pourquoi Lucette attire-t-elle ces aventures dont il se faut de si peu qu'elles ne soient terribles ?

— Il était monté un soir vers huit heures. Il était pressé. Il disait en riant que sa femme l'attendait pour la soupe. Tout d'un coup, il sort de sa poche un instrument que j'ai mal vu d'abord. Je croyais que c'était un crochet à bottines. J'ai vu ensuite que c'était une sorte de poinçon effilé et tout droit. Il s'est mis à me piquer à petits coups rapides et précis. On voyait qu'il avait l'habitude. J'ai voulu crier.

Il m'a dit : « Ne gueule pas ou j'enfonce ». Il m'avait fait un gentil cadeau. Quand il m'a eu assez piquée, il a rengainé son outil.

Et il s'est mis à sourire comme un qui aurait fait sa petite affaire bien gentiment. Et il est parti en me disant au revoir, pour aller manger sa soupe avec sa femme...

— Un jour il enfoncera le stylet jusqu'au bout. Et après ça, allez donc !

Elle me dit aussi, parlant d'un autre :

— C'était un client très doux (elle dit bien : un client, maintenant). Il avait la meilleure figure qu'on puisse voir. Quand nous avons été ensemble, il s'est mis au lit. Il m'a embrassée tout doucement. Et j'ai vu qu'il pleurait. Et puis, de dessous l'oreiller, il a tiré un revolver qu'il y avait caché en s'écriant : « J'ai trop souffert. J'en ai assez ! Je veux mourir ! » Et il appuyait le pétard sur sa tête. Moi, j'étais affolée.

Je pensais : « Ça y est ! On va dire que c'est moi qui l'ai zigouillé, cet idiot ». Je lui ai dit. Alors savez-vous ce qu'il m'a répondu : « Eh bien ! mourons ensemble ! »

Il voulait que je me suicide avec lui.

« Des fois, ajoute Lucette, il arrive encore qu'on tombe sur un poisse. C'est tant pis pour notre pomme. Mais le danger n'est pas grand si c'est un homme qui veut seulement se passer une fantaisie. Si c'est un gars paumé qui cherche le mariage, ça devient mauvais.

Et, changeant de ton :

— Tenez ! On s'étonne, des fois, que nous ayons des hommes. Comment qu'on ferait pour se défendre contre les barbeaux ?

« Je n'avais rien remarqué de celui qui m'avait emmenée. Dans la carrée, il n'a pas dit un mot. A partir de ce moment-là, je n'ai plus entendu le son de sa voix. Il a posé sa lame sur la table, tout ouverte, et il s'est déshabillé. Qu'est-ce que vous vouliez que je fasse ? J'ai fait comme si je n'avais rien vu. Et quand c'a été fini, il a ouvert mon sac, il a pris ce qu'il y avait dedans. Il avait payé correctement la chambre. Seulement, quand il m'a eu tout fauché, il est parti tranquillement.

Et Lucette achève :

— Enfin, je suis encore là pour le moment. Et je n'ai pas été assassinée comme Irma.

— Qu'est-ce que c'est que cette Irma ?

— Une femme de la rue du Ponceau. Elle a été assassinée. Mais elle n'en est pas morte. C'est une drôle d'histoire encore. Pas une histoire de fou. Pas une histoire de poisse. Vous voulez connaître Irma ? (A suivre.)

MAURICE CORIEM.

Elle a eu le geste rituel. Elle a un peu soulevé sa jupe et glissé le petit paquet dans son bas.

— C'est bête... je n'ose jamais compter devant le type.

patronne remettait à Lucette son « fade ». C'est-à-dire sa commission sur le prix de la chambre. Malgré son métier ; elle avait un air avenant, cette hôtelière. Les gens ont de telles inconsciences. Elle a offert un petit cassis.

Lucette m'avait présenté :

— Un copain.

Pendant que nous buvions debout le petit verre :

— Je n'ai pas compté ce qu'il m'a donné. C'est bête... Je n'ose jamais compter devant le type...

Devant l'apéritif, elle m'a confié :

— Ah oui... vous vous rappelez... Eh bien, j'ai toujours peur... Andréa, elle, n'y pense pas. Olga dit seulement que les hommes la dégoutent. Moi, ils me donnent les foies.

Pourquoi Lucette attire-t-elle ces aventures dont il se faut de si peu qu'elles ne soient terribles ?

— Il était monté un soir vers huit heures. Il était pressé. Il disait en riant que sa femme l'attendait pour la soupe. Tout d'un coup, il sort de sa poche un instrument que j'ai mal vu d'abord. Je croyais que c'était un crochet à bottines. J'ai vu ensuite que c'était une sorte de poinçon effilé et tout droit. Il s'est mis à me piquer à petits coups rapides et précis. On voyait qu'il avait l'habitude. J'ai voulu crier.

Il m'a dit : « Ne gueule pas ou j'enfonce ». Il m'avait fait un gentil cadeau. Quand il m'a eu assez piquée, il a rengainé son outil.

Et il s'est mis à sourire comme un qui aurait fait sa petite affaire bien gentiment. Et il est parti en me disant au revoir, pour aller manger sa soupe avec sa femme...

— Un jour il enfoncera le stylet jusqu'au bout. Et après ça, allez donc !

Elle me dit aussi, parlant d'un autre :

— C'était un client très doux (elle dit bien : un client, maintenant). Il avait la meilleure figure qu'on puisse voir. Quand nous avons été ensemble, il s'est mis au lit. Il m'a embrassée tout doucement. Et j'ai vu qu'il pleurait. Et puis, de dessous l'oreiller, il a tiré un revolver qu'il y avait caché en s'écriant : « J'ai trop souffert. J'en ai assez ! Je veux mourir ! » Et il appuyait le pétard sur sa tête. Moi, j'étais affolée.

Je pensais : « Ça y est ! On va dire que c'est moi qui l'ai zigouillé, cet idiot ». Je lui ai dit. Alors savez-vous ce qu'il m'a répondu : « Eh bien ! mourons ensemble ! »

Il voulait que je me suicide avec lui.

« Des fois, ajoute Lucette, il arrive encore qu'on tombe sur un poisse. C'est tant pis pour notre pomme. Mais le danger n'est pas grand si c'est un homme qui veut seulement se passer une fantaisie. Si c'est un gars paumé qui cherche le mariage, ça devient mauvais.

Et, changeant de ton :

— Tenez ! On s'étonne, des fois, que nous ayons des hommes. Comment qu'on ferait pour se défendre contre les barbeaux ?

« Je n'avais rien remarqué de celui qui m'avait emmenée. Dans la carrée, il n'a pas dit un mot. A partir de ce moment-là, je n'ai plus entendu le son de sa voix. Il a posé sa lame sur la table, tout ouverte, et il s'est déshabillé. Qu'est-ce que vous vouliez que je fasse ? J'ai fait comme si je n'avais rien vu. Et quand c'a été fini, il a ouvert mon sac, il a pris ce qu'il y avait dedans. Il avait payé correctement la chambre. Seulement, quand il m'a eu tout fauché, il est parti tranquillement.

Et Lucette achève :

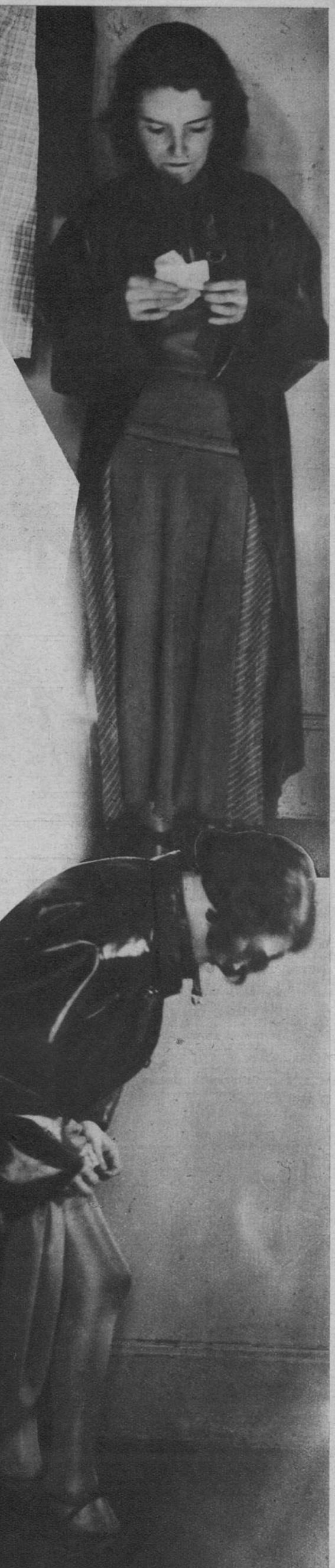
— Enfin, je suis encore là pour le moment. Et je n'ai pas été assassinée comme Irma.

— Qu'est-ce que c'est que cette Irma ?

— Une femme de la rue du Ponceau. Elle a été assassinée. Mais elle n'en est pas morte. C'est une drôle d'histoire encore. Pas une histoire de fou. Pas une histoire de poisse. Vous voulez connaître Irma ? (A suivre.)

MAURICE CORIEM.

Elle a eu le geste rituel. Elle a un peu soulevé sa jupe et glissé le petit paquet dans son bas.





## Bizarreries passionnelles américaines...

Voici, avec son enfant de quatre ans, Mrs. Lillian Parks, qui fut cédée, par son mari sans travail, à un ami du jeune ménage.

Les Américains, on le sait, ont une façon bien à eux d'envisager certains problèmes de l'existence passionnelle ; et ils ne se font pas faute de prendre, avec les lois naturelles de la famille, certaines licences inattendues.

Le magistrat de Newark, dans le New-Jersey, vient d'avoir l'occasion de constater la vérité du fait. Ce juge, qui se nomme Duveneck, aura l'occasion de donner sa sentence en ce qui regarde l'un des plus curieux procès que l'on puisse voir. En Amérique, tous les drames qui mettent en jeu, autour d'une femme, deux hommes différents sont connus sous le nom générique « Triangle Case ». Le mari et l'amant constituent en effet les sommets d'un triangle dont la femme est la base...

Un certain Raymond Parks, de Newark, âgé de vingt-six ans, épousa, voici quelques années, une jeune fille, qui a aujourd'hui vingt-quatre ans et répond au joli nom de Lillian.

Mrs. Parks, de cette union, a eu un enfant, qui vient de passer le cap des quatre ans. Le ménage vivait heureux ; mais la crise survint.

Parks et sa femme avaient pour ami intime un jeune homme, Frank Coffey, qui avant le mariage de Mrs. Lillian Parks était l'un des amoureux les plus convaincus de la jeune femme. Frank n'avait pas vu sans un chagrin profond « sa Lillian » en épouser un autre. Cependant, il avait semblé se faire une raison. Et son attitude, tant auprès de la jeune mère de famille que de Raymond Parks, était, aux dires des familiers de la maison, d'une correction parfaite.

Il advint, sur ce, que la « boîte » qui employait Raymond Parks tomba, du fait de la crise, en déconfiture. Il fut remercié sur l'heure, et sans indemnité aucune...

Courageusement, le jeune homme se mit en quête d'un emploi nouveau ; mais le chômage est terrible aux Etats-Unis. Bientôt la misère devait venir sonner à la porte du ménage.

C'est alors que, tel un démon tentateur ou tel le Méphisto de la légende de Faust, Frank Coffey apporta une solution.

« Laisse ta femme et ton bébé venir s'installer chez moi. Je les nourrirai et logerai tout le temps qu'il faudra, jusqu'à ce que la crise soit dénouée. Ta femme sera ma « femme adoptive ». Débarrassé de ce souci, tu pourras chercher à loisir du travail et t'en tirer avec l'indemnité de chômage.

« Une seule condition : ce qui se passera

Au-dessus, à gauche : Raymond Parks, qui, réduit à la misère, vendit son épouse à Frank Coffey en échange d'un toit et de la nourriture pour la femme et l'enfant. A droite : le « séducteur », Frank Coffey, qui porte plainte pour violation de contrat.

entre ta femme et moi ne te regarde pas ; et je t'interdis absolument de mettre les pieds chez moi pour venir voir M<sup>me</sup> Parks. »

Drôle de marché, n'est-ce pas ? Eh bien, Raymond Parks, sans le sou, eut la faiblesse d'y consentir. Et sa femme, sous les sourires des voisins, alla s'installer chez Frank Coffey, dont elle devint, plus par la force des choses que par plaisir véritable, la maîtresse. Quant à l'enfant, on l'envoya à l'école.

Cependant le mari, l'âme ulcérée, cherchait du travail. Sans arriver à oublier celle qu'il avait laissée partir...

Il advint, cependant, que Raymond Parks trouva un emploi honorable et suffisamment rémunérateur. Aussitôt, il n'eut plus qu'une idée : revoir sa femme. Elle, de son côté, s'ennuyait de l'époux authentique. Ils trouvèrent le moyen de correspondre ; et il fut convenu que Raymond Parks viendrait à la maison, quand le propriétaire illégitime ne serait pas là.

Mais des arrangements de ce genre ne peuvent durer longtemps. Rentrant un jour à l'improviste, Frank se trouva face à face, chez lui, avec son « rival ». Explications, bataille ; bref, cela tourna mal...

Frank Coffey, éperdument amoureux de celle qu'il a « achetée » (par papier timbré devant notaire, s. v. p.) et furieux au demeurant de voir sur les épaules de Parks un costume « emprunté » par Mrs. Parks à sa propre garde-robe à lui Coffey, n'a pas hésité à faire appel à la loi. Il s'est constitué prisonnier, — car le fait d'acheter son épouse à quelqu'un est un délit en Amérique comme en France — et il a demandé, contrat en main, le respect de la parole donnée. Voilà devant quel cas étrange va se trouver le juge. Nous ne pensons pas que Coffey, d'ailleurs, puisse obtenir autre chose du mari qu'une indemnité pour rupture de contrat. Mrs. Parks sera rendue à son mari, ce qu'elle souhaite au demeurant ; et l'enfant, qui a assisté, sans trop comprendre espérons-le, à ces changements d'habitation et de papa, sera rendu aussi au ménage.

Quant à l'intimité future des Parks et aux joies qui pourront leur demeurer après une aussi grave aventure, nous restons sceptiques sur ce point. Une ombre de rancune, de jalousie et de honte ne pèsera-t-elle pas sur tous les actes de leur nouvelle existence ? Il est permis de le craindre.

JOHN PEARSON.

## LE COURRIER DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

Le courrier de la Préfecture de police est l'amas le plus hétéroclite de missives qui se puisse imaginer. Il s'abat, plusieurs fois par jour, sur les fameux bâtiments du boulevard du Palais. Sa diversité n'a pas d'égale dans aucune administration officielle ou privée. A côté des lettres d'ordre administratif, contingent courant et banal de cette correspondance, il y a les lettres qui intéressent les affaires criminelles en cours, lettres souvent anonymes, et qui permettent peut-être l'arrestation de quelque assassin. C'est le lot le plus suggestif de toutes ces masses d'enveloppes de toutes dimensions, aux écritures les plus bizarres, déversées parmi les nombreux services de notre grand organisme policier.

C'est un bureau particulier, le service de l'enregistrement, qui est chargé de cette importante et délicate besogne. Il est situé au deuxième étage dans un de ces longs couloirs aux portes multiples, comme on en compte plusieurs dans le vaste quadrilatère de la Préfecture de police. M. Dissat en assume la direction, aidé d'un personnel choisi.

On devine que la tâche du tri n'est pas aisée. Lorsque les pleines corbeilles de lettres montent des loges des gardiens jusqu'au bureau en question, les tables du dépouillement se recouvrent d'une véritable petite montagne de missives. On se croirait dans un des locaux de la poste centrale de la rue du Louvre. Les employés disparaissent sous cet afflux. Le travail commence. Sous les doigts actifs virevoltent comme de grands papillons blancs, et se partagent en plusieurs petits tas dont chaque représente un service : cabinet du préfet, renseignements généraux, police judiciaire, police municipale, service des hospitalisations, des étrangers, des théâtres, de l'hygiène, du service des fraudes, de la circulation, etc.

Ce travail dure plusieurs heures, comme on s'en doute. Chaque service reçoit son courrier particulier. Les lettres qui portent la seule souscription « préfecture de police », sans indication de service, sont décachetées et envoyées alors à leur destination, sans retard.

Le service de l'enregistrement manipule une moyenne de six à huit mille lettres par jour. Cependant, certaines correspondances ne sont pas aisément déchiffrables et il faut déployer une vive subtilité pour en deviner le sens. Les amateurs de rébus trouveraient là matière à satisfaire leur passion.

Les lettres anonymes tiennent une place à part dans le courrier de la Préfecture de police. Dénonciatrices prudentes, toujours suspectes, mais qui peuvent parfois contenir la vérité recherchée, elles font l'objet d'un examen spécial. Toutes donnent lieu à une enquête effectuée par des inspecteurs avertis. Elles ne peuvent pas être négligées. On comprend en effet que certaines personnes, par crainte de représailles, tiennent à garder l'incognito. Mais il importe également de se méfier des lettres dictées par la vengeance, le désir de nuire, ou tout bonnement par plaisir égoïste.

Voici quelques spécimens de la littérature épistolaire que peuvent savourer les lecteurs du courrier. Prenons, entre autres, cette lettre écrite sur du papier poisson où les pouces ont laissé leurs empreintes crasseuses :

*Monsieur le Préfet,  
Vous cherché le tipe qu'a zigouillé le patron du bar du faubourg Saint-Denis. Et bien, moi, je le connais. C'est Gégène dit tranche-de-tard, vous savé bien ce mec qu'a nib de tifs sur le crane et qui loge en garni 98, rue Vieille-du-Temple. Poissez-le, ce bandit là.  
Bon courage et amitiés.*

QUELQU'UN QUI VEUT DU BIEN A LA POLICE.

On enquête, et on apprend qu'il s'agit d'une vengeance, une maîtresse délaissée a voulu attirer des ennuis à son amant volage qui, en effet, est pisté ; mais son innocence est bientôt reconnue. La jalouse en est pour ses cinquante centimes de timbre, sans résultat.

Autre modèle du genre, dont l'auteur, qui tient également à rester dans l'anonymat, s'adresse directement à M. Chiappe, dans les termes familiers que voici :

*Très cher Monsieur Chiappe,  
Sur votre photo, vous avez une tête sympathique. C'est pourquoi je ne veux pas vous laisser dans l'embarras. Celui qu'a fait le coup du cambriolage de la rue Oberkampf, c'est Totor le macro (sic) à la Marie-Souillon, la blonde qui fait le trottoir, au coin du Sébasto et de la rue Turbigo. Quand vous la verrez, lui ne sera pas loin ; mais gare à vous, il a un pétard.*

UNE FEMME QUI EN SAIT LONG.

Des vérifications sont effectuées. Le « tuyau » était bon : c'était bien le Totor en question qui avait commis le méfait.

Il y a aussi les lettres de menaces. Il n'est pas un inspecteur ayant suivi des affaires criminelles qui n'ait reçu un de ces poulets chargés de haine.

Inutile d'ajouter que le zèle des policiers ne s'en ralentit pas pour si peu. Prenez connaissance de ce mot :

*A l'inspecteur Charles,  
Tu as refait Bébert. C'est entendu. Mais Bébert est pour moi un frère. Si tu le charges, gare à toi, j'aurai ta peau. Et tu sais, je tiens toujours parole. D'abord, c'est pas lui qui a volé le portefeuille de l'Américain. C'est Marius, des Epinettes. Alors fait relâcher Bébert pour dimanche et tu seras un poteau. Je te donnerai même des tuyaux à l'occasion.*

A BONNE ENTENDEUR SALUT !

Comme signature, une croix tracée au bas de la page avec du sang.

D'autres lettres sont plus comminatoires. Lisez ce passage :

*Si tu continues à nous poursuivre, on fera sauter toute la boutique à flics. On est des courageux et le grand travail ne nous fait pas peur. On espère que tu comprendras. Donnant, donnant, la liberté ou la mort.*

LE CHEF DE LA BANDE DES ROUGES.

Certaines missives sont empreintes d'ironie. Il est des malfaiteurs qui narguent ceux qui les pourchassent. Mais rira bien qui rira le dernier.

*Ma vieille branche,  
Tu peux toujours courir pour m'avoir. J'ai les jambes plus longues que toi. J'ai pris l'autre jour un verre à côté de toi, au bar de la Choise. Tu n'y as rien vu. Est-ce que tu serais myope ? Comme je suis bon zigou et que je ne veux pas te fatiguer, je te prévient que j'aurai passé la frontière lorsque tu recevras ce mot.*

A LA REVOYURE !

Cette lettre nous rappelle l'histoire de M. Hennion, ancien préfet de police, qui durant un an, chaque semaine, reçut un billet sur lequel crachait un malfaiteur qu'on recherchait activement pour plusieurs vols. Il mettait simplement son nom au bas du papier ainsi maculé. Cet envoi ne cessa qu'avec l'arrestation de l'individu.

De temps en temps, le courrier s'agrémente de propositions d'inventeurs. Peu retiennent l'attention. Il y en a de singulièrement saugrenues. L'un de ces ingénieux correspondants propose un appareil appelé le « flair » composé d'une feuille de papier pelure enduite d'un certain produit. Cette feuille reste immobile lorsque la personne suspectée est innocente, mais s'agit frémement lorsqu'elle se trouve en présence du coupable.

Un autre engin qu'on a toujours expérimenté sans le moindre succès, et que son inventeur soumet périodiquement, est composé d'une sorte de baromètre qui, appliqué sur la poitrine du coupable présumé doit osciller. Il est basé sur l'émotivité. Durant dix-huit pages, l'inventeur de ce système en explique les bienfaits pour l'humanité. Plus d'erreurs judiciaires. Cette loufoquerie persistera jusqu'à la mort de l'inventeur tenace dont les autographes rempliraient une douzaine de cartonniers.

Les déments fournissent leur tribut au courrier de la Préfecture de police. On a reçu longtemps boulevard du Palais des lettres signées « Jésus Christ » et qui donnaient des prophéties sur les affaires criminelles en cours, œuvres d'un pauvre fou. Un autre s'accuse automatiquement de tous les forfaits et méfaits commis à travers le monde ; il entend les prendre à sa charge. C'est ainsi qu'il a voulu qu'on le tienne tour à tour pour seul responsable des crimes de Landru et du vampire de Dusseldorf. Ajoutons qu'il met consciencieusement dans chacune de ses lettres un timbre pour la réponse.

Le courrier personnel du préfet est centralisé dans le bureau de M. Bressot, directeur administratif général. Après un nouveau filtrage méticuleux, un certain nombre de lettres arrivent sous les yeux du préfet lui-même. Ce sont là des missives privilégiées. On comprend fort bien que le généralissime de la police ne puisse consacrer de longues heures à sa correspondance.

Cependant, M. Chiappe ne s'en remet à personne du soin de répondre à certaines lettres. C'est ainsi qu'il y a trois ans, il entretint une véritable correspondance avec un enfant de six ans, le jeune Philippe-Robert Guillou. Très audacieusement, ce bambin avait écrit au préfet de police pour lui signaler combien peu judicieux était l'emploi des gardiens de la paix chargés de surveiller le croisement des allées du bois de Boulogne par le petit chemin de fer du jardin d'acclimatation.

M. Chiappe répondant à l'enfant lui a fait savoir qu'en effet ce service n'était point convenablement assuré, qu'il avait déjà écrit au préfet de la Seine de belles lettres à ce sujet et qu'il en écrirait encore d'autres.

Il proposa « d'imposer à la société concessionnaire l'obligation de placer aux travers dangereuses des employés porteurs de drapeaux rouges qui accompagneraient le tramway au pas, ainsi qu'il est prescrit sur tous les points de la voie publique où des manœuvres sont autorisées en pleine rue.

On voit par cet exemple que le préfet de police ne dédaigne pas de répondre personnellement à ses correspondants, même âgés de six ans.

ANDRÉ CHARPENTIER.

# L'Assassin en Prison

CELA se passait au printemps, exactement le 21 mai dernier. Il était 9 heures du matin et depuis longtemps déjà le soleil caressait de ses rayons les vignes bleues. Ce coin du beau pays de Beaujolais avait cette douceur particulière à certaines campagnes françaises où le délicat contour des collines, les teintes estompées des champs, des cultures, la transparence du ciel, la confusion des murmures champêtres qui ne troublent pas davantage la tranquillité sereine de la campagne qu'un lointain bourdonnement, s'allient avec tant de charme qu'il semble qu'il ne puisse y avoir décor plus paisible, plus agréablement reposant.

La n'est peut-être, certes, que l'impression fugitive d'un citadin attardé, car le paysan absorbé, esclave de sa récolte, sait que tout le jour il aura à se pencher sur la vigne.

Le petit village de Vaux-en-Beaujolais s'était éveillé à l'aube. Les sabots avaient déjà frappé fort sur le sol dur de la route. Dans sa ferme, M. Augoyat donnait des ordres aux uns et aux autres, répartissait la tâche du jour, lorsqu'il vit venir à lui un de ses ouvriers viticoles.

— Qu'y a-t-il ?  
— Voilà, m'sieur... J'voudrais que vous me donniez trois à quatre jours de congé...  
— Et pourquoi ?

— C'est bien simple... ici, c'est pas en ce moment une période spéciale de travail, et puis vous avez encore assez de monde, alors je comptais aller à Villefranche aider un ami qui est seul... je reviendrai aussitôt après.

M. Augoyat réfléchit un instant. En effet, il pouvait à la rigueur se passer quelques jours des services de cet employé. Brave homme, il accorda ce que l'autre lui demandait.

— Eh bien, tu peux aller à Villefranche... mais puisque tu y vas pour travailler, je ne te payerai pas les jours d'absence.

— Entendu... Au revoir...  
Quelques minutes plus tard, Antoine Cinquin, c'était lui l'employé, disparaissait au tournant de la route.

M. Augoyat l'avait regardé partir en hochant de la tête.

— Drôle de type, pensait-il.  
Ce n'était pas que Cinquin fût antipathique, loin de là, il avait le verbe haut et la plaisanterie facile. Il savait plaire aux filles du village et avait toujours une histoire à conter lorsqu'il se trouvait en compagnie, devant une bouteille de ce jeune et vivant vin de Beaujolais.

Mais ses histoires étaient toujours des histoires de la ville et cela voulait dire qu'il connaissait mieux la ville que les champs, et ce n'est pas une référence à la campagne.

— Il faut prendre qui on trouve, se disait M. Augoyat, et à parler franc je n'ai pas à me plaindre de lui.

Cinquin avait d'ailleurs aussi le physique agréable, c'était un grand bougre, mesurant un mètre quatre-vingts au moins, il avait les gestes faciles, seule une petite moustache noire, taillée à la « Charlot », lui donnait soudain un air de « faubourg ».

Ce jour-là, il était vêtu d'un complet gris usagé et d'une casquette qui ne l'était pas moins.

Villefranche-sur-Saône est une charmante petite ville, propre et laborieuse,

plantée le long de la Saône, à cheval sur la grande route de Paris à Lyon, à 60 kilomètres environ de cette dernière ville.

Ni le 21 mai, ni le 22, ni les jours suivants, aucun des cafés de la ville n'eut le privilège de compter Cinquin parmi ses clients.

Si Cinquin, d'autre part, avait des amis à Villefranche, et si surtout l'un d'eux comptait sur lui pour l'aider à quelques travaux, ils durent se passer de sa compagnie.

Cinquin, parti pour Villefranche, n'y mettra pas les pieds de toute son absence de Vaux-en-Beaujolais.

Le 21 mai et les jours suivants, les journaux entretenaient leurs lecteurs d'un crime mystérieux commis dans un rapide la nuit, entre Lyon et Paris, à quelques kilomètres à peine de Dijon.

M. Blanc, riche rentier parisien, a été tué puis dévalisé dans son compartiment. Son corps devait être retrouvé le long de la voie, sous un tunnel, le meurtrier ayant jeté le cadavre par la glace baissée.

L'assassinat de M. Blanc resta mystérieux

Le 28 mai, M. Chau, propriétaire d'un hôtel rue d'Austerlitz, à Paris, voit venir à lui un client.

— Je désirerais une chambre...

Rien de plus naturel, le voyageur, porteur d'une grosse valise de cuir jaune, s'installe bientôt dans une chambre confortable...

— Vous voudrez bien remplir la fiche, demande M. Chau.

— Mais volontiers !  
Et l'homme couvre la feuille d'une écriture régulière.

— M. Augoyat ? prononça M. Chau après avoir lu.

— Oui, parfaitement, tenez, voici ma carte d'électeur.

La carte portait bien ce nom, suivi de l'indication : viticulteur à Vaux-en-Beaujolais.

M. Chau, après avoir jeté un regard habile sur la carte, protesta :

— Oh ! Monsieur, je vous en prie...

M. Augoyat donc sorti. Il rentrait tard le soir et ne semblait pas trop compter. S'il hanta quelques établissements de plaisir, il fréquenta également une banque où il allait toucher des coupons de certaines obligations des chemins de fer fédéraux suisses.

Un jour, M. Augoyat demanda même à M. Chau de lui rendre un petit service :

— Pouvez-vous être assez aimable pour m'accompagner à ma banque. Rappelez-vous, je vous ai montré ma carte d'électeur, mais je viens justement de la perdre ainsi que mes papiers d'identité, vous pouvez avec les vôtres me permettre de toucher des coupons.

M. Chau accepta en toute bonne foi. L'opération se fit d'ailleurs à son nom. L'argent des coupons ne devait être versé que quelques jours plus tard.

A quelques jours de là, M. Chau reçut en effet un avis de la banque pour toucher 500 francs. M. Chau les tient toujours à la disposition de son ex-client, car celui-ci entre temps avait disparu avec sa valise jaune.

M. Augoyat était apparu à M. Chau

sous l'aspect d'un grand, élancé, mesurant près d'un mètre quatre-vingts, il avait la parole facile et sa lèvre supérieure s'ornait d'une petite moustache à la « Charlot ». M. Augoyat portait très allégrement un complet bleu tout neuf.

A la mi-juin, sur le banc d'une chambre correctionnelle du palais de justice de Paris, un nommé Cinquin fait piètre figure.

Le président résume l'affaire :  
— Vous avez été arrêté parce que vous êtes frappé d'interdiction de séjour... Au moment de votre arrestation, vous portiez des papiers au nom d'un certain M. Augoyat... vous êtes donc également poursuivi pour usurpation d'état civil...



Antonin Cinquin.

Quelques instants plus tard, Cinquin, sous son vrai nom, se voyait condamné à quinze jours de prison.

C'est peu. Bientôt Cinquin respire l'air enivrant de la liberté... pas pour longtemps, le 25 juillet il est arrêté à Lyon, et passe désormais ses journées à l'ombre de la prison Saint-Paul.

Entre temps, les autorités françaises sont averties par les autorités fédérales de Berne qu'elles viennent de recevoir d'une banque parisienne des coupons d'obligations frappées d'opposition.

Enquête... longue enquête... La voici :  
Il faut en effet que les enquêteurs découvrent successivement :

1° que la banque parisienne a payé les coupons à un certain M. Augoyat ;

2° que M. Augoyat, viticulteur à Vaux-en-Beaujolais, n'avait jamais possédé d'obligations des chemins de fer fédéraux suisses ;

3° que les coupons n'avaient pas été encaissés par M. Augoyat, mais par Cinquin, qui s'était servi de ses papiers après les lui avoir volés ;

4° que ces valeurs avaient été dérobées à M. Blanc assassiné dans la nuit du 22 au 23 mai ;

5° que Cinquin était détenu à Lyon ;  
6° que ce détenu avait justement été absent de son labeur au moment du crime

et qu'il pouvait être et le meurtrier de M. Blanc, et le « laveur » de titres, et l'usurpateur de l'état civil de M. Augoyat...

Et début d'octobre, alors que Cinquin acceptait son sort avec une certaine philosophie, la porte de sa cellule s'ouvrit et son gardien lui fit signe de venir...

— Qu'est-ce qu'on me veut...  
— Je ne sais pas... deux inspecteurs de la Sûreté veulent vous parler...

Cinquin trembla une seconde, allait-il tout découvrir ?

— Où étais-tu la nuit du 22 au 23 mai ?  
Cinquin ne se troubla pas pour si peu...

— Je... je ne sais plus... je devais être chez Augoyat...

— C'est faux, tu l'as quitté le 21 au matin.

— Mais non, j'ai quitté Vaux-en-Beaujolais le 28...

— Ne raconte pas d'histoires, ton patron a marqué la date de ton départ à cause de ta paye.

— Mes souvenirs ne sont pas très nets, que voulez-vous ! Je devais être alors avec mon camarade à Villefranche.

— Ce n'est pas vrai, nous avons vu ton camarade, il assure qu'il ne t'a pas rencontré depuis deux ans !

— Comment es-tu parti ?

— J'ai pris le vélo d'un autre ami, le vélo d'un nommé Dominique Chotel...

— Ce vélo, nous l'avons vu aussi... il est impossible de rouler avec...

Cinquin sent que l'enquête a été bien menée, que les enquêteurs en savent peut-être plus long qu'ils ne veulent en dire, et sans plus se troubler il décide de se taire.

Il ne prononce plus que quatre mots :  
— Je veux un avocat !...

Au juge, aux policiers, il oppose le mutisme le plus absolu.

— C'est vous qui avez tué M. Victor Blanc ?

Il n'avoue pas, il ne nie pas, il n'évoque pas la possibilité d'un complice. Il se tait.

Où est l'assassin ?  
On suit une piste !

Il faut un point de départ, et lorsqu'il n'y en a pas les recherches relèvent d'une bonne volonté évidente, mais elles ne se rattachent à rien de précis... elles sont désordonnées... disons-le, 90 fois sur 100 inutiles.

Et c'est alors qu'on entend parler de ces « vérifications minutieuses... », de ces « investigations mystérieuses », de ces « indications sur lesquelles il faut garder le secret ».

Mais le plus curieux n'est pas que souvent, lorsque tant de zèle est déployé en vain, de remarquer plus tard que l'objet de tant de recherches se trouvait à portée de la main !

Malice du destin !...

Les assassins de Donald Ross étaient en prison lorsqu'on les cherchait partout.

L'assassin présumé de M. Victor Blanc a été deux fois en prison après le crime avant qu'on le découvre en prison !

Et c'est ainsi, il faut l'espérer, que sera enfin éclairci le mystère impénétrable qui entourait la mort de M. Victor Blanc.

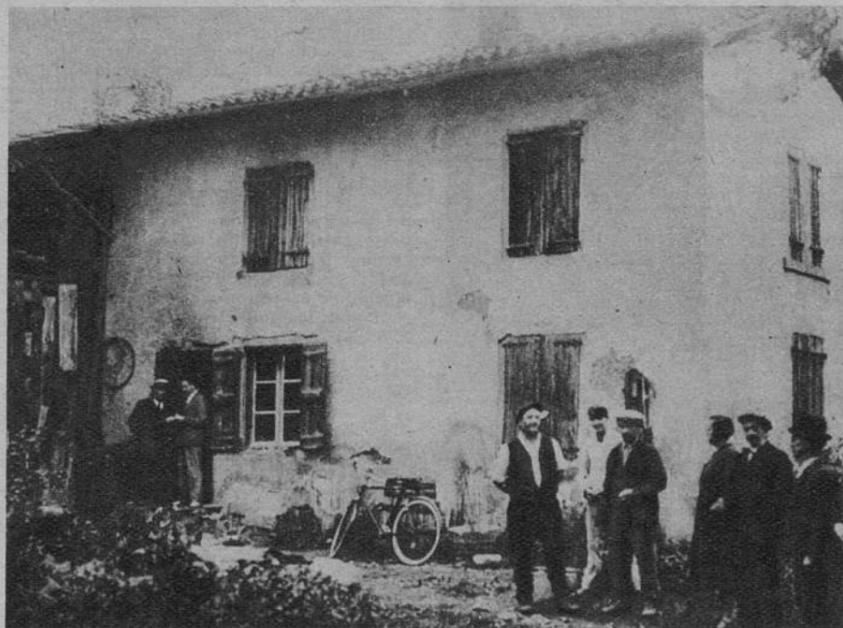
Une nuit, alors qu'un rapide filait dans un bruit de tonnerre, qu'il s'enfonçait à l'allure d'un bolide dans la campagne obscure, alors que des voyageurs dormaient paisiblement, un crime avait été accompli.

Pas de témoins... pas de traces... peu d'indices...

Un cadavre gisait sur la voie !... Le mort sera vengé.

PHILIPPE ARTOIS.

## Un parricide dans l'Isère



A Malozat, près de Rives (Isère), le fils malade et alcoolique du fermier Pierre Gaviot eut une discussion avec son père au sujet d'un repas. Le jeune homme, au comble de la colère, tua son père d'un coup de fusil. Voici la maison du drame. (N. Y. T.)

## Artistes devenus Gangsters



A Paris, deux Italiens, Marziello, ex-sculpteur, et Ficco, auteur dramatique, avaient assailli, revolver au poing, un bijoutier de la rue Royale, M. Hornstein. Le coup rata de peu, et ils furent arrêtés sur place. Marziello (à gauche) a été condamné à sept ans de reclusion, et Ficco à neuf ans. Plus vingt ans d'interdiction de séjour. (H. W.)

# On demande un assassin...

Il fut un temps antérieur à la prise de la Bastille où les grands seigneurs qui désiraient supprimer quelques manants par trop gênants les faisaient proprement occire par des spadassins à leur solde, au coin de quelque ruelle. A l'aube, les gens du guet effectuant leur première ronde trouvaient le cadavre sur le pavé du roi, et les enquêtes policières étant menées très sommairement à cette époque, l'affaire était classée sans autre forme de procès par le prévôt, qui n'aimait pas les histoires — déjà !

Aujourd'hui, tout citoyen en est convaincu, de tels assassinats sont impossibles. On ne fait plus assassiner, on assassine soi-même. Cependant... Mais laissez-moi vous dire comment je fus amené à douter de cette vérité première.

Un jour, invité à dîner chez un industriel, je trouvai ce dernier dans un grand embarras : il avait brouillé par mégarde le chiffre de son coffre-fort et depuis trois jours il avait fait en vain appel à tous les spécialistes de la serrurerie ; le meuble s'obstinait à demeurer fermé malgré toutes les tentatives d'effraction.

— Je vais être obligé de faire pratiquer une ouverture au chalumeau, me confia-t-il. Mon coffre est fichu !

A ce moment, le garçon de bureau de l'industriel, compatissant à l'ennui de son patron, hasarda :

— Il y aurait peut-être un moyen... Mais je ne sais si je dois vous l'indiquer, monsieur...

L'industriel pressa son employé de s'expliquer ; ce qu'il fit non sans embarras : — Je connais un homme très adroit dans ces sortes d'opérations, dit-il. S'il voulait venir chez vous, je crois qu'il saurait sauver votre coffre...

— Faites-le venir tout de suite ! Je paierai son déplacement au tarif qu'il voudra.

Le garçon de bureau hésitait encore, puis il se décida et partit chercher l'homme en question. Quelques instants après, il revenait accompagné d'un personnage assez mal vêtu, l'allure dégingandée, qui sortit de sa poche quelques instruments bizarres. Il sonna la serrure, opéra quelques crochets, manipula les chiffres. Après cinq minutes, pas davantage, d'efforts, nous vîmes s'ouvrir la porte du coffre.

— Et voilà ! proféra l'individu avec un accent faubourien très prononcé.

L'industriel, très satisfait, remit une bonne somme à ce maître ouvrier. Ce dernier parti, il interrogea son employé :

— Ce garçon est un as dans sa profession. Où travaille-t-il ?

Le garçon de bureau parut très ennuyé, puis finalement parla :

— C'est un ancien cambrioleur ! L'industriel sursauta :

— Hein !... Vous dites ?...

— La vérité, monsieur. Mais je vous voyais si désespéré depuis trois jours que je n'ai plus hésité. Oui, cet individu sort de prison. Il a commis maints cambriolages, mais il s'est assagi et vit maintenant le plus honnêtement du monde. Je déjeune avec lui presque tous les midis dans le petit restaurant du carrefour...

Mon ami était effaré par cette révélation. Il tenta de faire comprendre à son employé son imprudence ; mais celui-ci se justifiait :

— Je vous jure, patron, que cet ancien filou s'est rangé à tel point que ces messieurs du Quai des Orfèvres l'ont pris comme indicateur. C'est presque un fonctionnaire à présent. Sans cela, vous le pensez bien, je ne lui aurais jamais parlé.

Cette aventure qui semblait contrarier vivement l'industriel m'amusa fort. Pendant que le maître de la maison de nouveau en possession de son coffre-fort en tirait des papiers urgents, je bavardai avec le garçon de bureau qui, plus libre avec moi, me raconta :

— Totor, c'est le nom de l'ex-cambrioleur que vous avez vu, est un vrai type. Il en sait des choses ! Il est sorti de la pègre très documenté. L'autre midi, il m'a fait le récit de la dernière affaire dans laquelle il a été mêlé. Un riche particulier l'avait abordé un soir, sur le Sébasto, et lui avait remis mille francs pour cambrioler un appartement en lui promettant neuf autres gros billets semblables après la réussite du coup. Il s'agissait de fracturer un petit secrétaire et d'y voler un paquet de lettres qui s'y trouvait. L'affaire conclue, Totor s'exécuta. Il rapporta les documents à l'étrange inconnu qui se tenait en l'attendant dans un petit café de la rue d'Aboukir. Il paraît, s'il faut en croire Totor, que du travail de ce genre est assez fréquemment demandé à des filous notoires par des gens du monde...

— Des gens du monde ? Votre Totor exagère.

Le garçon de bureau poursuivit :

— Même qu'une fois un homme très chic est venu lui demander s'il pourrait se charger d'expédier dans l'autre monde un vieil oncle à héritage. Totor a répondu qu'il ne mangeait pas de ce pain-là, mais un de ses copains aurait accepté...

— Ce Totor veut vous « épater » par ses histoires de brigands ! m'exclamai-je, sceptique.

Pourtant, les jours qui suivirent cette singulière conversation, l'incroyable proposition faite à Totor, s'il fallait l'en croire, me revint fréquemment à l'esprit. Je rapprochais les confidences de l'ex-cambrioleur de certaines déclarations que m'avait faites un jour un inspecteur de la Sûreté générale : « Dans une affaire criminelle, n'importe laquelle, le vieil adage qui dit de chercher à qui le crime profite est toujours véridique. L'assassin n'est pas toujours le coupable ; il peut être une personne interposée. De nos jours, on fait encore tuer par crainte, par haine, par intérêt ou par jalousie... »

Une petite expérience devait me prouver qu'il y a des assassins en disponibilité dans les bas-fonds des grandes villes, prêts à exécuter les missions les plus sinistres. Je fis insérer dans un grand journal une petite annonce ainsi conçue :

« On demande personne robuste pour besogne délicate bien payée. Ecrire M. B. poste restante, bureau 52. »

Quelques jours plus tard, lorsque je me présentai au guichet postal, le préposé me remit une trentaine de lettres. Elles émanaient de correspondants très divers : il y avait des démenageurs qui m'offraient leurs services, s'imaginant que la besogne délicate consistait en quelque déplacement de meubles précieux ; d'autres se mettaient à ma disposition pour les tâches les plus variées, voyages au loin, placement de marchandises difficiles à écouler, etc. Trois seulement paraurent avoir compris de quelle besogne il était question.

« Je suis très fort, me confia l'un d'eux, et aucune tâche ne me rebute. Je crois comprendre qu'il s'agit de faire le coup de poing dans des réunions. C'est mon affaire ; je puis vous donner des références ; aux dernières élections, j'ai provoqué toutes les bagarres en faveur du candidat qui m'employait. Avec moi, pas de rouspétance ! Il faut la boucler de gré ou de force... »

La deuxième missive se rapprochait davantage des intentions dissimulées dans la petite annonce. Elle était laconique :

« Je suis votre homme. Le grand business ne me fait pas peur. Mais on ne s'explique sur ces choses-là qu'entre quatre yeux. Donnez-moi rendez-vous, on causera. »

Suivait une adresse poste restante dans un bureau de Javel.

Le troisième poulet répondait catégoriquement à la collaboration sollicitée discrètement :

« Entendu. Je suis à votre disposition pour toute besogne délicate. Ayez confiance et fixez-moi un rancart dans un caboulot quelconque. On s'entendra très certainement. Je suis robuste, croyez-le bien. »

Ce dernier correspondant me pria de lui faire connaître mes ordres par un mot porté dans un bar du boulevard de la Chapelle.

Je répondis aux deux dernières lettres seulement ; elles semblaient remplir les conditions de mon enquête. A l'un, je donnai rendez-vous à la terrasse d'un petit café du faubourg Montmartre, le surlendemain, à onze heures, à l'autre, je demandai une entrevue dans l'arrière-boutique d'un bar proche de la gare Saint-Lazare, à cinq heures de l'après-midi. A tous deux, je donnai comme signe de ralliement, afin d'éviter toute erreur de personne : une

pochette verte bien apparente sur le veston.

Le jour convenu, quelques minutes avant onze heures, je m'installai à la terrasse du petit café du faubourg Montmartre. Je n'attendis pas longtemps : attiré par ma pochette verte, un homme aux épaules carrées, d'une trentaine d'années, coiffé d'une casquette, me salua d'un geste de la main au front et, sans mot dire, prit place en face de moi. J'interpellai le garçon et priai mon invité d'annoncer la couleur.

— Pour moi, ce sera un verre de blanc. Les consommations servies, la conversation s'amorça assez rapidement. Mon homme parla à voix basse :

— Pas la peine, n'est-ce pas, de nous endormir avec des phrases, dit-il cyniquement. C'est pour un coup dur que vous avez besoin de quelqu'un ? Une vengeance, probablement ? Vous pouvez dire votre jeu ; j'en ai vu et commis bien d'autres.

Ainsi encouragé, je me mis à débiter l'histoire que j'avais imaginée comme suite à la petite annonce. J'expliquai, en employant des circonlocutions, que je m'étais fâché tout récemment avec un vieil oncle octogénaire, presque moribond, et que celui-ci avait menacé de me déshériter. Je conclus en poussant un soupir :

— Ah ! si mon diable d'oncle pouvait trépasser avant d'avoir rédigé son autre testament ; je sais que toute sa fortune me reviendrait, et je serais riche !

J'ajoutai en feignant la pitié :

— Ce pauvre vieux ! Il est perclus de douleurs ; ce serait pour lui une véritable délivrance... A quatre-vingts ans, il a fait sa vie...

L'homme m'avait écouté un peu narquois mais visiblement compréhensif. Il s'adaptait très bien à la situation.

— Evidemment, murmura-t-il, évidemment.

Il y eut un silence qui coupa mon futur complice après avoir lampé d'un trait son verre de blanc :

— Et où demeure cet encombrant vieillard ?

Je continuai la fable :

— Il habite dans une maisonnette isolée, à dix kilomètres de Paris, sur la ligne du Nord. Une servante impotente et presque sourde vaque au ménage. Elle couche au grenier ; la chambre de mon oncle est située au rez-de-chaussée. Il n'y a pas de chien... L'individu hochait la tête :

— Certes, discuta-t-il, comme vous le racontez, l'affaire se présente bien, mais ce n'est pas toujours si facile que ça... Il y a de gros risques, vous ne l'ignorez pas ?

— J'en conviens, acquiesçai-je.

Quelqu'un étant venu s'attabler non loin de nous, mon interlocuteur baissa encore le ton pour me demander :

— Ce serait un fier service que je vous rendrais là.

J'opinaï légèrement de la tête. L'individu, me fixant dans les yeux, aborda la question principale :

— La récompense serait de... ?

— Je n'ai pas bien idée... balbutiai-je, vous pourriez fixer vous-même...

L'escarpe renfonça sa casquette sur son crâne d'un geste familier et lâcha :

— Dix billets.

Je fis mine de me tromper :

— Mille francs ? demandai-je.

Je crus que mon vis-à-vis allait se ruier sur moi ; ses yeux mauvais s'assombrirent

et sa bouche eut un rictus de menace. Il proféra sourdement, les dents serrées, en jetant à droite et à gauche un regard :

— Tu veux plaisanter, fiston ! Dix billets, entends bien, ça veut dire dix mille... Tu n'as pas l'air de te douter de ce que c'est qu'un boulot pareil... C'est ma tête que je joue, et la tienne par-dessus le marché, ricana-t-il. Avec moi, le travail est propre, mais faut être régulier...

J'interrompis le cours de ces paroles véhémentes :

— Mais nous sommes d'accord, assurais-je, j'avais mal compris... Il y aura même un petit pourboire...

La face tourmentée du malfaiteur se rasséna.

— Parfait, fit-il.

Il y eut un nouveau silence. Ce genre de colloque est difficile à mener. Je n'osais regarder en face mon assassin. Le goût du reportage aventureux ne m'avait-il pas entraîné trop loin ? Comment allais-je sortir de l'impasse dans laquelle je m'étais jeté un peu imprudemment ? Les passants qui allaient et venaient devant la terrasse calmaient heureusement l'émotion qui m'angoissait ; je me répétais qu'il s'agissait d'une expérience un peu audacieuse tout simplement, et que ce cauchemar allait prendre fin tout à l'heure quand je me remettrais à circuler dans la rue, parmi les braves gens. En attendant, une gêne indécible persistait : il y avait déjà un cadavre entre nous deux.

L'homme, qui croyait lire en moi une hésitation, me tira de mes réflexions :

— Et surtout ne flanchons pas, quoi qu'il arrive. Nous sommes liés désormais. Je fanfaronni :

— N'avez crainte !

— Et cette... affaire, c'est pour quand ?

— Je voudrais vous revoir ici même après-demain à la même heure pour fixer les derniers détails, répondis-je.

Le malfaiteur comprit la nécessité de ce délai et se leva. Il me tendit la main. Une main énorme, une main d'étrangleur, que j'effleurai timidement, sans pouvoir me défendre d'un frisson. Il disparut aussitôt dans le remous des groupes de passants.

Je poussai un « ouf ! » de soulagement. Le contact de ce gredin m'avait bouleversé.

Il me fallut faire appel à tout mon courage pour me rendre au second rendez-vous. Quel spécimen de la faune du crime allais-je rencontrer dans l'arrière-boutique de ce petit bar proche de la gare Saint-Lazare ? Je n'arrivai pas le premier : un homme attablé dans le fond se leva dès qu'il aperçut la pochette verte qui ornait mon veston.

Nous échangeâmes un rapide salut et je m'assis en face de l'individu dont les yeux se fixaient étrangement sur ma personne.

Ce meurtrier à louer n'avait pas l'allure de la brute comme l'autre ; il était coiffé d'un feutre gris et son complet veston était assez soigné. Il me questionna en termes voilés sur la besogne délicate que j'attendais de lui, se déclarant par avance disposé à me donner satisfaction en n'importe quelle conjoncture. Je débitai mon petit récit :

mon vieil oncle perclus de douleurs, sa menace de me déshériter, l'avantage que me procurerait la disparition de ce parent fortuné, etc. L'homme m'encourageait par de petits signes de tête à poursuivre mon histoire, à laquelle il prenait un très vif intérêt.

Soudain, mon complice éventuel me mit brutalement la main au poignet et, d'une voix ferme, prononça ces mots :

— Très intéressant votre petit projet. Venez donc le raconter au commissaire de police qui n'est pas loin d'ici...

Vous devinez ma stupeur. Mon interlocuteur précisa :

— Je suis inspecteur de police. J'avais lu par hasard votre petite annonce suspecte. Je m'étais douté qu'il y avait quelque mauvais coup là-dessous...

Je m'esclaffai franchement. Cet accès d'hilarité surprit à son tour mon vis-à-vis. Sans lui laisser le temps de me questionner, je m'expliquai :

— Je suis un reporter qui se livre à une petite expérience dont vous connaissez à présent le thème. Voici mon coupe-file... et mon oncle, hélas ! est mort depuis dix ans !... Mais je suis heureux de voir que rien n'échappe à l'œil de la police ; c'est rassurant pour les honnêtes gens. Je ne pouvais rêver meilleure conclusion à cette enquête hardie.

L'inspecteur voulut bien trouver suggestif bien qu'imprudent un tel reportage, puis il me demanda :

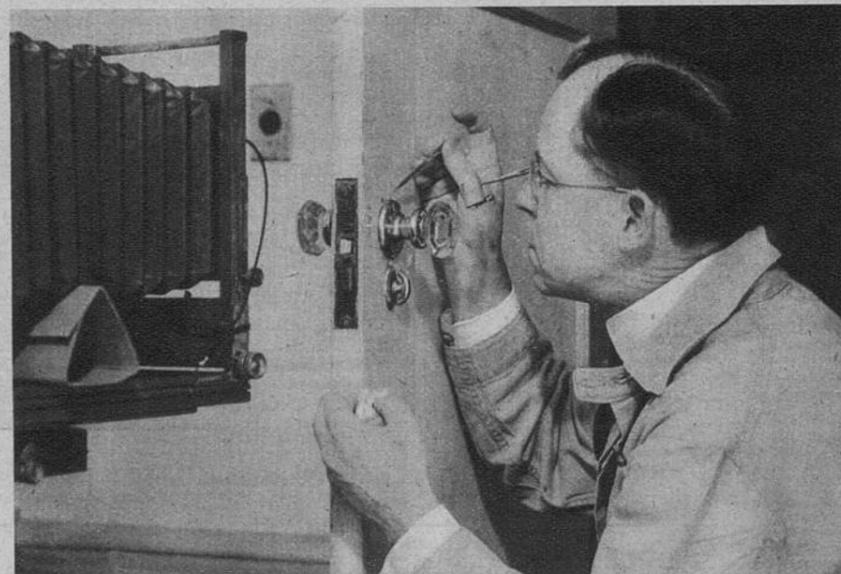
— Est-ce que vous avez reçu des réponses intéressantes outre la mienne ?

— Hum !... A vrai dire, hésitai-je, deux ou trois lettres seulement m'ont paru répondre à ma proposition, et encore ! Au dernier moment, ces individus se seraient peut-être dérobés ou bien auraient tout simplement essayé de me faire chanter, juste châtement de mes vellétés criminelles.

Mais n'essayais-je pas là de me donner le change à moi-même ? La face féroce de mon autre correspondant surgit, inquiétante, dans ma mémoire.

PIERRE DEMOURS.

## Expertises et Contre-expertises



UNE affaire criminelle passionnée actuellement la Californie. A Palo Alto, une ville de cet État américain, on a trouvé une jeune femme tuée chez elle dans de mystérieuses circonstances et l'on accuse son mari, David Lamson, d'être le meurtrier. Celui-ci, qui proteste de son innocence, a fait appel, pour le défendre, à un avocat

en renom. Des expertises contradictoires ont eu lieu. On voit ici, sur cette photographie, un expert de la défense, le célèbre criminologiste O. Heinrichs, en train d'examiner et de photographier des taches de sang découvertes sur une porte du bengalou où le crime a été commis.

(I. N. P.)

# TRIBUNAUX COMIQUES

## Inspecteurs de fonds de poche.

Inspecteur de fonds de poche !... L'expression est d'un témoin de ce figurant de cinéma qui volait ses camarades quand ces derniers ne surveillaient pas leurs vêtements de ville.

— C'est pas moi, pleurniche l'accusé, un grand garçon blond qui n'a plus, en dépit de ses vingt-cinq ans, que deux dents sur le devant de la bouche.

— Ce n'est pas vous ? pourtant on vous a surpris la main dans le sac.

— La main dans le sac ? C'est pas vrai... Je n'avais pas pu l'ouvrir.

Tandis qu'on rit, le jeune homme blond comprend qu'il s'est coupé. Il tente maintenant de sortir de là.

Bien sûr je cherchais à l'ouvrir, mais c'était pour faire une blague à une dame. Je voulais y glisser dans son sac une lettre d'amour qu'un copain venait de me faire lire, une de ces lettres qu'en lisant une ligne sur deux ça fait des phrases dégoûtantes.

— Vous avez été vu également fouillant dans un pardessus.

— Justement, le pardessus du copain à la lettre.

— Mais le « copain », comme vous dites, vous accusa de lui avoir pris deux cents francs.

— Deux cents francs !... Il ne les a jamais eus... Quand on a deux cents francs, on ne figure pas pour soixante-dix balles.

— Et les trois montres trouvées dans la musette qui vous appartenait ?

— Je suis horloger à mes moments perdus.

L'hilarité reprend.

— Vous allez dire sans doute que d'autres figurants, les propriétaires de ces montres, vous les avaient confiées pour les réparer.

— Non, je ne dis pas ça... C'était pour faire des blagues...

— Ah ! encore !... Vous prenez ce qui appartient aux autres, je dis que c'est voler et vous répondez que c'est blaguer. Nous sommes donc d'accord sur le fait, sauf à varier dans nos expressions. La cause est entendue.

Et le jeune blond, que cette conclusion a complètement sidéré, accepte le verdict comme une fatalité.

## L'escroc des bottiers.

C'est un escroc. On ne le croirait pas à voir son élégance raffinée.

L'homme est accusé d'avoir escroqué plusieurs paires de chaussures aux cordonniers nombreux en ce quartier du 1<sup>er</sup> arrondissement.

La façon d'opérer de notre homme était assez ingénieuse.

Il se présentait chez un bottier et commandait une paire de souliers « en cuir extra » (c'était par là son expression habituelle)

## SOIGNEZ CHEZ VOUS

SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL. MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES

SYPHILIS, BLENNORRHOË, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE. Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr.

**SERUMS - VACCINS NOUVEAUX**

Vente ou écrire: Doct. 71, r. de Provence, Paris-9<sup>e</sup>. Angle Chaussée d'Antin

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante M<sup>me</sup> HARRY, 45, r. Laborde, Paris-8<sup>e</sup>. Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).



## ARTICLES D'HYGIÈNE

12 Préservatifs assortis et contrôlés avec catalogue illustré complet, envoyés discrètement en boîte cachetée sans aucune marque extérieure contre 15 fr. ou contre remboursement

Maison **BELLARD-THILLIEZ** (Caoutchouc rayon P. M.)  
22, Faubourg Montmartre, PARIS (9<sup>e</sup>) (Gr. boul.)

## DÉTATOUAGE

PRODUITS — MÉTHODE DIOU  
DIOU, 17, rue Bons-Plants, Montreuil-sur-Paris

Le Gérant: F. TINNESS

VIENT DE PARAÎTRE :

## L'Almanach de "GENS QUI RIENT"

1934

avec son **ZODIAQUE PORTE-BONHEUR**

EXTRAIT DU SOMMAIRE :

**LA REVUE DE "GENS QUI RIENT"**  
**LA SCIENCE AU SERVICE DE L'AMOUR**  
**LE BRÉVIAIRE DU PROFANE**

etc., etc...

De nombreuses Nouvelles Gaiés, Saynettes Comiques, etc.

128 PAGES — 10 000 LIGNES DE TEXTE  
NOMBREUX DESSINS En vente partout : 4 fr.

sans s'inquiéter — et pour cause — du prix de cette commande.

Cela fait, il se rendait chez un autre bottier et faisait exactement la même commande.

Puis chez un troisième, un quatrième...

Les chaussures terminées, il se les faisait livrer dans son hôtel, les essayait et constatait qu'une des deux chaussures lui meurtrissait les pieds.

Il renvoyait le commis avec, seulement, la chaussure qui lui faisait mal.

Ainsi, étant mécontent, il ne payait pas et, renvoyant chez ce bottier la chaussure droite, chez cet autre, la gauche il finissait par garder plusieurs paires de chaussures complètes sans qu'on osât lui réclamer un sou.

Cela fait, quand on lui rapportait la deuxième chaussure, il déclarait qu'elle lui allait encore plus mal que la première fois et la refusait définitivement. Quant à la chaussure qui lui allait bien il promettait de la retrouver et de la renvoyer... mais changeait d'hôtel le lendemain sans laisser d'adresse.

Malheureusement pour notre élégant, les bottiers roulés finirent par comprendre le jeu de l'escroc au... petit pied.

Le hasard les servit de ce fait que le filou avait été arrêté pour avoir signé des chèques sans provision.

Pour ce délit plus important, il se vit infliger deux ans de prison, mais pour l'escroquerie aux chaussures on n'augmenta pas la peine, le vol n'étant pas nettement démontré.

Quant à l'inculpé, il dédaigna de répondre pendant toute la durée du procès :

— Des chaus sures ? dit-il simplement à la fin de l'audience, je suis au-dessus de cela !

Cette déclaration amena quelques sourires auxquels, se méprenant sur leur sens, l'inculpé répondit en chaussant... son monnaie cette fois et en regardant le public du haut de son élégance :

— Je ne puis vraiment pas aller pieds nus !

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

**RÈGLES** douloureuses, irrégulières, normalisées par la **FANDORINE**. CHATELAIN, 2, r. de Valenciennes, Paris. Le fl. 8.50, 1<sup>er</sup> 9.

**LA CHANCE ET LE BONHEUR** illumineront votre vie si vous possédez la **MYSTÉRIEUSE FLEUR D'AMOUR** préparée spécialement pour vous, lumineuse dans la nuit, au parfum magique. Sur de son pouvoir, je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai, sans engagement de votre part. Choisissez la fleur que vous désirez rose ou œillet blanc. Une étude de votre vie et votre portrait graphologique seront offerts gratuitement pour toute demande. Indiquer vous-même votre date de naissance et joindre 3 frs. pour frais d'envoi. **NOMBREUSES ATTESTATIONS** PROF. AOUR P.O. Rue Franklin 30 LYON

## QUE VOUS RÉSERVE L'AVENIR ?



GRATUITEMENT, le Célèbre Professeur KIND, Astrologue universellement connu, vous le dira. Maître des Secrets de l'Égypte Antique, le DON MERVEILLEUX qu'il possède de lire le PASSÉ et L'AVENIR des destinées humaines est saisissant ; grâce à la précision troublante de ses PRÉDICTIONS, il vous aidera à vous faire

AIMER DE L'ÊTRE QUI VOUS EST CHER, à réussir brillamment dans la vie et à connaître à votre tour le BONHEUR auquel vous avez droit. Qu'il s'agisse d'AFFAIRES, D'AMOUR ou de SANTÉ, vous qui avez des peines et des soucis, n'attendez pas un jour de plus et demandez-lui l'ÉTUDE GRATUITE de VOTRE VIE. En spécifiant si vous êtes Mme, Mlle ou Mr, indiquant votre nom, prén., date de nais. et adresse exacte. Joignez si vous le voulez bien 2 fr. en timb.-poste pour frais d'écritures. Prof. KIND, service E. A. 25. Galerie des Marchands PARIS (8<sup>e</sup>).

il n'y a pas de femmes laides...



... il n'y a que des femmes qui n'ont pas appris à être belles.

## LE CONSEILLER DE LA FEMME

MAGAZINE ARTISTIQUE, LITTÉRAIRE, ILLUSTRÉ

vous donnera prochainement le secret pour posséder **CHARME, BEAUTÉ et JEUNESSE**

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane.



100.000 clients par an. — 30.000 lettres de remerc. Demandez de suite notre catalogue franco gratuit.

**Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 510**

**VOTRE AVENIR** sera dev. grâce à la myst. et célèbre voy. **AUGUSTALES**. Env. date, mois, nais., prén. et 5 fr. pour frais d'écrit. et de port. Extraord. par ses prédic., fixe date évén., guid., cons. et dev. tout. Bulletin-not. grat. Ecr. M<sup>me</sup> AUGUSTALES, 22, rue Léon-Gambetta, à LILLE (Nord).

## Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant. Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger. Le flacon avec notice, contre remb.: 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10<sup>e</sup>

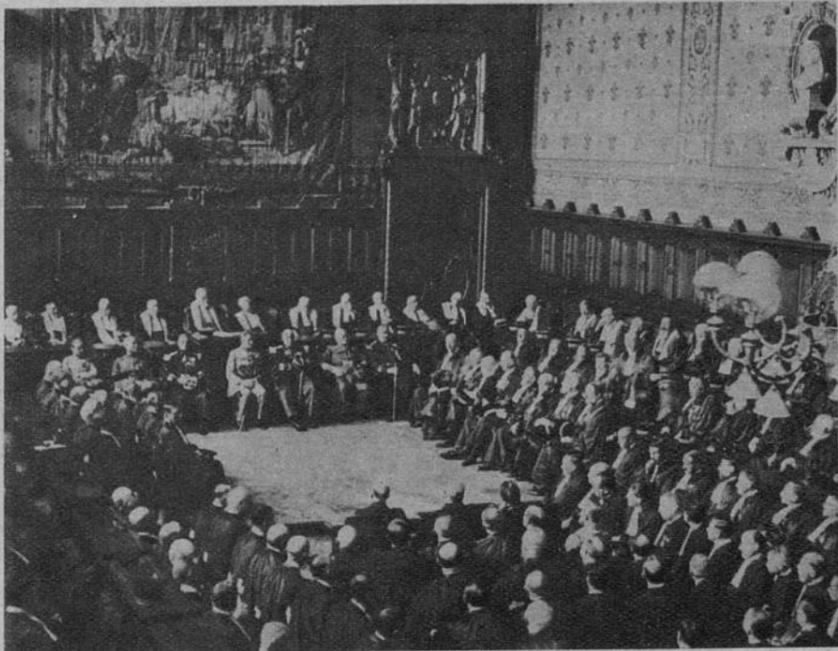
OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

## NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciatique, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'ÉLECTRICITÉ guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand BRUXELLES-FOREST Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

2475-32. — Imp. CRÉTÉ. — CORBEIL.



Dans la grande salle de la première Chambre, sous la présidence d'Eugène Dreyfus, en présence de M. Penancier, garde des Sceaux, les magistrats parisiens ont assisté à la reprise des travaux des cours et tribunaux. (K.)



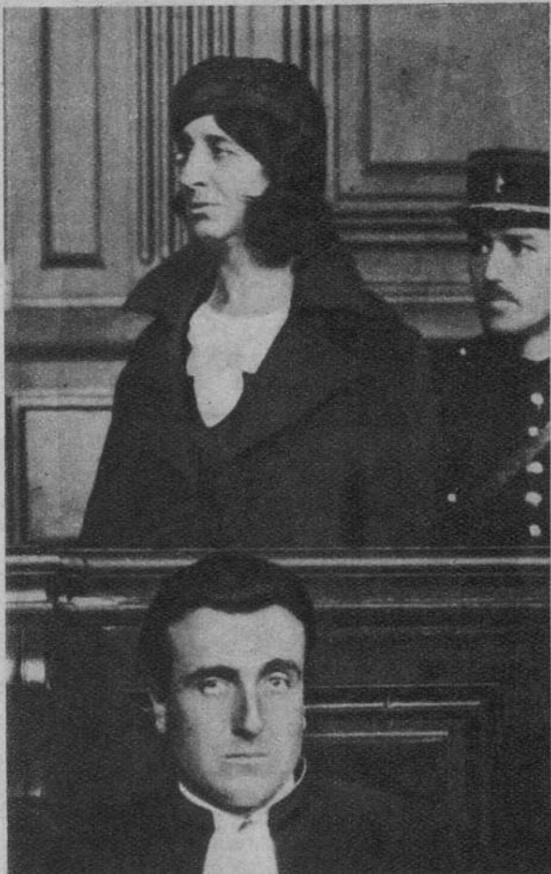
Pendant ce temps, à Londres, la même rentrée des tribunaux s'effectuait, à l'abbaye de Westminster, parmi un cérémonial plus compliqué et plus médiéval, à tout le moins d'apparence. Voici le service religieux, dans l'abbaye célèbre. (K.)



Après l'attentat de Dertil, qui tira sur lui deux balles sans l'atteindre gravement, le chancelier d'Autriche Dolfuss a rassuré, par T. S. F., le peuple autrichien inquiet. Voici le chancelier parlant au micro, de son lit. (N. Y. T.)



L'affaire Dufrenne piétine. On entend témoins sur témoins; mais le mystérieux marin reste introuvable. A gauche: M. Varna, l'associé du directeur du Palace, au commissariat du Faubourg-Montmartre. A droite: au 10, rue de l'Echiquier, habitait M. Dufrenne. Au 12, à côté, on glissa sous la porte de M. Hamanou un locataire, ce billet: « La mort veille sur toi. » Faut-il voir là un rapport avec l'affaire Dufrenne? (H. M.)



L'Espagnole Ascension Martinez, qui tua son amant, puis tenta à plusieurs reprises de se suicider, a comparu devant les Assises de la Seine. M<sup>e</sup> Jean-Charles Legrand la défendait. Cinq ans de prison. (H. M.)



Deux cambrioleurs, au moment de partager leur butin, s'enivrèrent et se battirent. L'un d'eux tua l'autre. Voilà l'étrange affaire qui a amené Joseph Guillouard devant les Assises de la Seine. Huit ans de reclusion. (H. M.)



Devant les Assises de la Seine encore a comparu M<sup>me</sup> Graff. Elle avait tué son mari, qui la brutalisait. Joueur et buveur, M. Graff n'a pas laissé derrière lui un bon souvenir: l'épouse meurtrière a été acquittée. (R.)